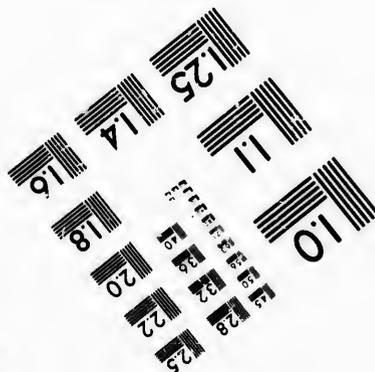
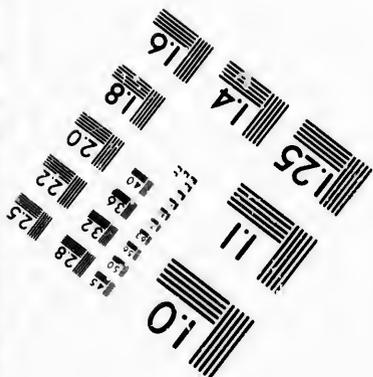
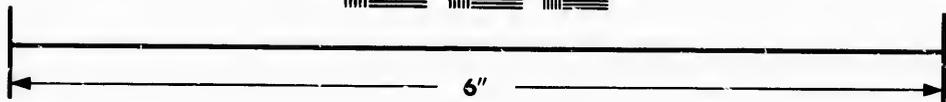
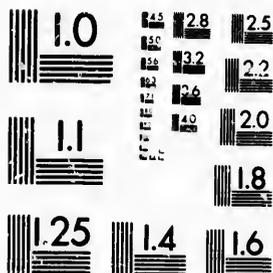


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

14
16
18
20
22
25

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

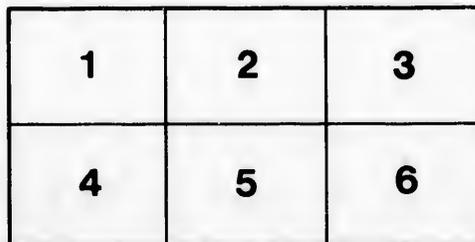
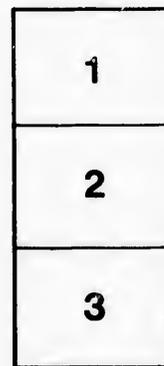
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

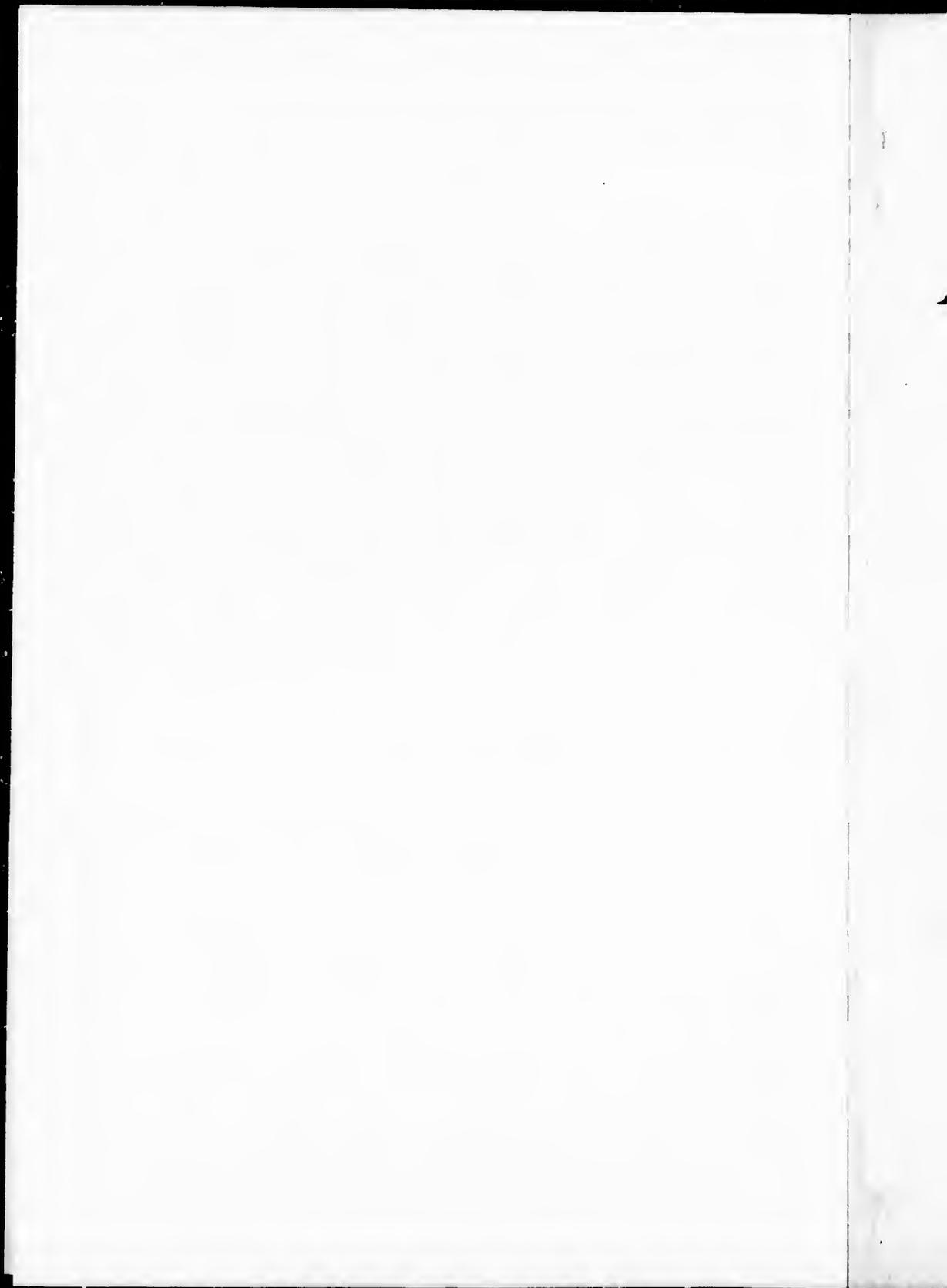
Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
difier
ne
page

rata
o

elure,
à

332X



LETTRES
A UN DEPUTÉ

PAR

MGR. L'ÉVÊQUE DE BIRTHA

Quæ seminaverit homo, hæc et metet.
(GAL. VI).



MONTREAL

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES « LE FRANC-PARLEUR »

No. 22, Rue St. Gabriel

1874

1-3718

P
d
E

to
jo
tr
e
n
h

P
e
le
J

AU LECTEUR

On n'a guère oublié, dans certains cercles, l'impression que produisit sur le public la publication dans le " Franc-Parleur " des " Lettres à un Député. "

Provoqué par certaines insinuations malveillantes d'un député correspondant et propriétaire d'un journal à Montréal, l'auteur de ce remarquable travail, tout en démasquant les intrigues de l'accusateur anonyme, profita de l'occasion pour donner un cours de politique chrétienne de la plus haute portée.

Il eût été malheureux que le public ne profitât pas des leçons et des enseignements contenus dans ces écrits, qui sont assurément l'un des plaidoyers les plus éloquents en faveur de la Vérité et de la Justice.

Aussi, sur le conseil et les pressantes sollicitations d'amis et de personnages influents, avons-nous décidé de publier ces "Lettres à un Député" sous la forme d'une Brochure.

Voulant accorder à cette publication toute la notoriété qu'elle mérite, et afin de ne gêner en rien son action bienfaisante sur les cœurs et les esprits, on nous a fortement incité à demander à l'auteur de vouloir bien donner à son ouvrage l'autorité de sa signature.

Nous avons fait part de ce désir général à l'illustre écrivain qui, avec cette délicatesse de sentiments et cette bonté de cœur qui le distinguent si éminemment, s'est empressé d'accéder à notre demande

Il est inutile de faire remarquer l'importance que comporte cette brochure, du moment qu'elle est revêtue de la signature d'un prélat dont la science et la vertu sont incontestables.

Des circonstances incontrôlables ont retardé quelque peu la publication de cette Brochure, mais comme la défense de la Vérité et de la Justice a toujours un cachet d'actualité, on oubliera ce retard involontaire et imprévu.

MONTREAL, 15 JUIN 1874.

A SA GRANDEUR MGR. L'ÉVÊQUE DE BIRTHA.

Monseigneur,

DEPUIS que le remarquable travail qui a paru dans les colonnes du *Franc-Parleur* sous le titre de "Lettres à un Député" est terminé, une foule de demandes, venant des sphères les plus élevées de notre société, me sont parvenues, m'incitant de donner à cette œuvre une forme plus acceptable et plus durable par le moyen de la brochure.

On invoque de tous côtés des motifs excellents dont je n'aurais garde de contester l'opportunité; on loue hautement la forme caractéristique de ces écrits qui tendent à épurer le mauvais goût de notre littérature; on admire la logique, le bon sens et la franchise qui les distinguent, tout en recon-

naissant, comme leur auteur, la nécessité de défendre, envers et contre tous, la Vérité et la Justice.

En présence de sentiments aussi unanimes et qui répondaient si intimement à ceux que je professais depuis longtemps à ce sujet, je n'ai pas hésité un seul instant à me rendre à ce désir bien légitime sous les circonstances.

Fermeement convaincu que la vigoureuse et irréfutable démonstration en faveur de la Vérité, qui brille d'un éclat inaccoutumé dans chacune des "Lettres à un Député", profitera beaucoup plus au lecteur catholique à l'aide de la brochure que par la lecture d'articles écrits dans un journal, j'ose cependant exprimer l'opinion que l'impression causée par son apparition serait, à coup sûr, plus forte, plus vive et plus durable, si elle était revêtue de la signature responsable et connue de son auteur.

J'avoue que l'expression d'une pareille idée pourra vous paraître téméraire et hardie de ma part ; mais, en voulant bien y songer quelque peu, vous vous apercevrez que je suis resté conséquent avec mon titre de Franc-Parleur, en vous disant

aujourd'hui tout haut ce que tout le monde pense et dit tout bas.

Non-seulement je crois que la cause de la Vérité y gagnerait par ce moyen une force réelle, mais j'irai jusqu'à prétendre même que l'époque actuelle exige cette garantie et cette sanction.

Restant caché sous le voile de l'anonyme, l'écrivain des "Lettres à un Député" constatera, il est vrai, les bienfaits que ses écrits sont destinés à apporter à une classe de lecteurs avides d'entendre et de connaître l'exposé de la doctrine catholique.

Mais, dans ce cas, ces bienfaits et ces avantages seront-ils aussi grands, aussi fructueux que dans celui où la brochure serait revêtue du cachet épiscopal ?

Gardien-né des libertés de l'Eglise, ayant reçu de Dieu mission de défendre et prêcher la Vérité, votre parole a une autorité exceptionnelle, et vos écrits une portée et une signification indiscutables.

Dans vos "Lettres à un Député", vous répondez à une attaque aussi insidieuse que méchamment calculée, et tout en profitant de cette occasion pour faire un magnifique exposé de la doctrine, un plaidoyer éloquent en faveur de la Vérité et de la Justice, vous flagellez une personnalité entachée

du venin du Libéralisme, la montrant au public telle que l'ambition et la soif des honneurs l'ont faite dans l'espace de quelques mois.

La leçon que ce *déserteur* de la Vérité a reçue a été rude ; mais ne l'avait-il pas méritée ?

Son amour-propre en a souffert, c'est vrai ; cependant les amis de la Vérité et de la Justice n'ont-ils pas été blessés plus profondément dans leurs sentiments de catholiques par sa conduite indigne ?

A ces questions, vous avez répondu d'une manière qui ne laisse au coupable que la voie du repentir pour tout partage, après lui avoir toutefois imprimé sur le front le sceau de la honte.

Maintenant que les amis du " Transigeant " se ressentent encore vivement, sinon par complicité, du moins par sympathie, de la juste punition qu'il vient de recevoir ; ne serait-il pas expédient, pour la satisfaction du public et des intéressés, de démontrer que celui qui a signalé les abus avait mission de le faire, et que le châtiment qu'il a infligé, son autorité et son droit l'autorisaient à le faire peser sur la tête du coupable ?

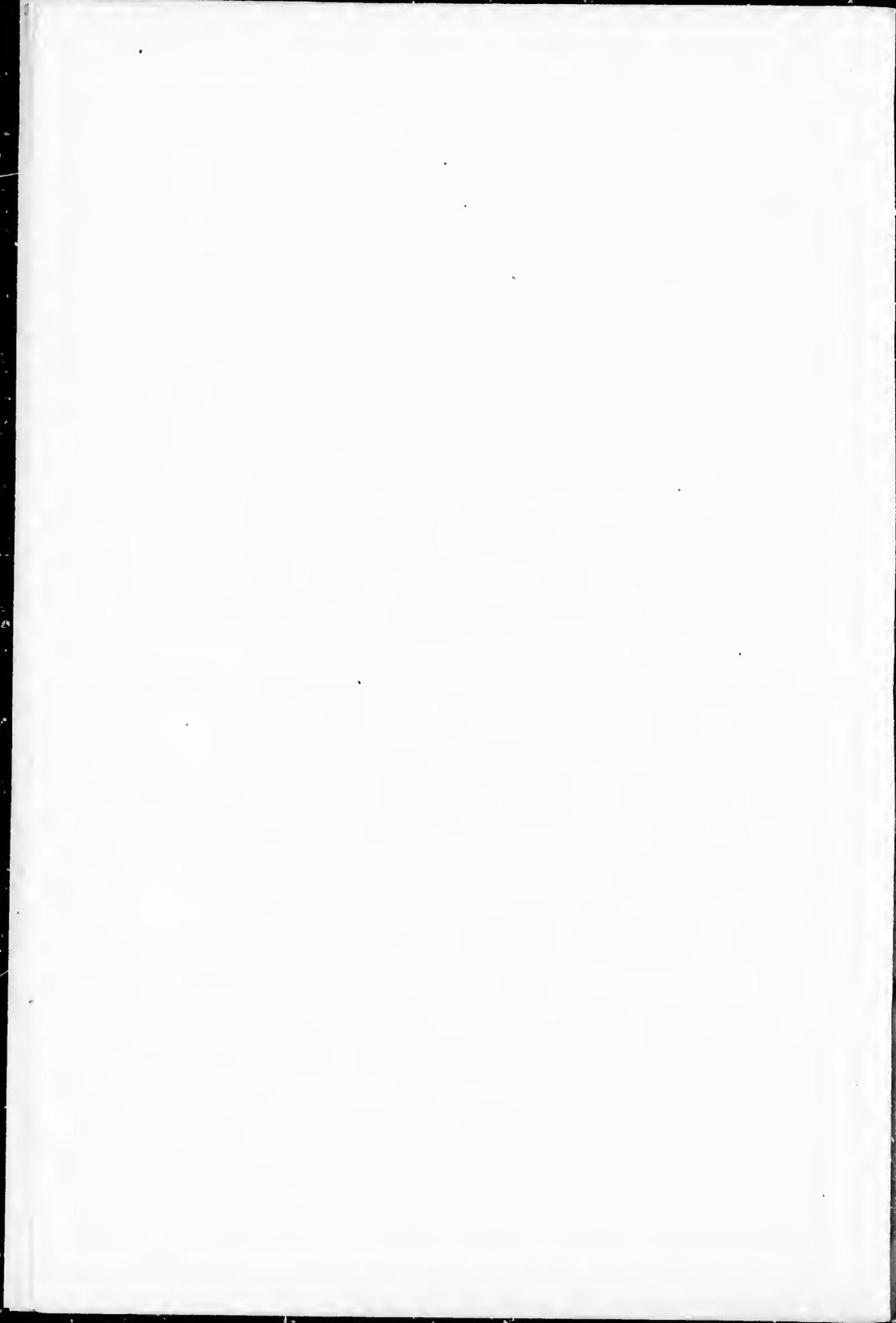
A vous seul il appartient d'en juger.

En attendant que vous me fassiez connaître votre

décision à ce sujet, qu'il me soit permis de vous offrir ici l'expression de la reconnaissance la plus sincère pour l'intérêt que vous avez toujours porté au *Franc-Parleur* qui, grâce à vos sages enseignements et à vos paternels avis, a défendu jusqu'à ce jour, sans dévier de sa voie, les principes immuables de la Vérité et de la Justice.

Votre fils obéissant et soumis,

A. QUIMET.



MONTREAL 18 JUIN 1874.

Mon Cher Editeur,

JE ne saurais m'opposer, avec justice, à ce que vous mettiez en brochure les *Lettres* qui ont déjà paru dans votre journal ; mais, autre chose est de vous livrer ma signature, comme vous le désirez. Vous croyez que la cause de la vérité y gagnerait une force réelle, et qu'elle en serait privée si ces *Lettres* restaient sous le voile de l'anonyme.

Puis, vous faites valoir plusieurs autres motifs que je préfère passer sous silence, non qu'ils ne soient justes et légitimes, mais parce que *non omnia expediunt*.

Que vous répondrai-je ?

Vous dirai-je qu'en écrivant ces *Lettres incognito* et au jour le jour, pour les colonnes de votre journal, j'ai pris une certaine liberté d'allure admis-

sible dans un journal, mais qui peut ne pas convenir également dans une brochure revêtue de ma signature ?

Ne peut-on pas dire bien des choses vraies, dans l'intimité du secret, que l'on répugnerait à dire publiquement, parce qu'en toutes choses il y a des convenances qu'il convient de respecter.

Ne serait-ce pas le cas présentement ?

Vous dirai-je encore ce qui est strictement vrai qu'en écrivant ces *Lettres*, sans trop savoir ni où ni quand je m'arrêteraï, je n'avais alors aucunement la pensée d'une brochure devant porter la sanction de ma signature ?

Vous dirai-je, de plus, que, peut-être, la polémique qui s'y est glissée à cause d'une attaque aussi insidieuse qu'imprévue, aurait pu se faire d'une manière plus sérieuse et plus digne, si, au lieu de signer trois étoiles j'avais du signer mon nom ?

Il est juste de remarquer, néanmoins, que les circonstances sont telles que tout moyen honnête peut être employé pour défendre la cause nationale, dans un temps où elle me parait courir de graves dangers.

Que ne vous dirais-je pas encore, si je venais à

énumérer toutes les objections qui se présentent à mon esprit ?

Cependant, il vous faut une réponse—Eh bien ! voici comment j'envisage la question. Il y a deux choses à examiner dans ces *Lettres* : le fond et la forme.

Le fond est-il juste, vrai, solide ? la doctrine est-elle conforme à celle des Encycliques ? Oui, sans aucun doute.

La forme est-elle défectueuse au point d'être indigne de ma signature ? Je ne le pense pas. Sans doute, on pourra y trouver matière à critiquer ; soit.

Néanmoins, j'estime que rien n'a été blessé, hormis l'amour-propre, qui ne doit pas entrer en ligne de compte ; car il ne s'agit pas des personnes, mais des principes, des opinions, des écrits, des faits et gestes de personnages publics responsables.

Cela étant admis, peu m'importe la critique juste ou injuste. Juste, elle pourra m'être utile pour l'avenir. Injuste, je pourrai dire avec l'Apôtre :—*mihî pro minimo est ut a vobis judicet*.

Mais, dira-t-on : chez nous, les Evêques entrent

rarement dans la lice par la voie des journaux, et nul doute qu'ils n'agissent très-sagement.

D'accord ; mais, pourquoi ?

Evidemment, à cause de leur position officielle qui pourrait être facilement compromise.

Or, dans ma position exceptionnelle, que puis-je compromettre, hormis ma pauvre individualité ?

Une critique bienveillante ou intéressée pourra dire : pourquoi sortir de l'ombre qui vous couvre, et de l'oubli qui vous protège ? “ *Vous pouviez si bien rester tranquille* ” comme s'exprimait jadis certain censeur

Pourquoi ? Parce que j'aime mon pays plus que mon repos ;

Parce que j'estime que tout citoyen est tenu, selon les facilités qu'il peut en avoir, de travailler au bien moral de ses compatriotes ;

Parce que dans ces temps critiques que nous traversons, ce serait une lâcheté égoïste de rester paisible spectateur, quand on peut, en se jetant dans la mêlée, aider ceux qui combattent pour la vérité et la justice ;

Parce que je ne pense pas que dans cette lutte contre l'erreur libérale, la dignité Episcopale puisse être compromise ;

Parce que, en combattant, par la parole et avec la plume contre le *Libéralisme*, je ne fais que me conformer aux désirs du Souverain Pontife, et à ses pressantes exhortations adressées à tous les Evêques, de travailler efficacement à éclairer la conscience des peuples sur cette dangereuse erreur qui s'est répandue dans toutes les classes de la société, sans en excepter le clergé ;

Parce qu'enfin je trouve des précédents illustres, dans des circonstances identiques, en Angleterre, en France, en Italie, en Allemagne, aux Etats-Unis, dont plusieurs sont honorés de la haute sanction du chef de l'Eglise.

Ne sont-ce pas là des motifs suffisants pour faire ici ce qui se pratique partout ailleurs avec succès, et avec les encouragements du Pape ?

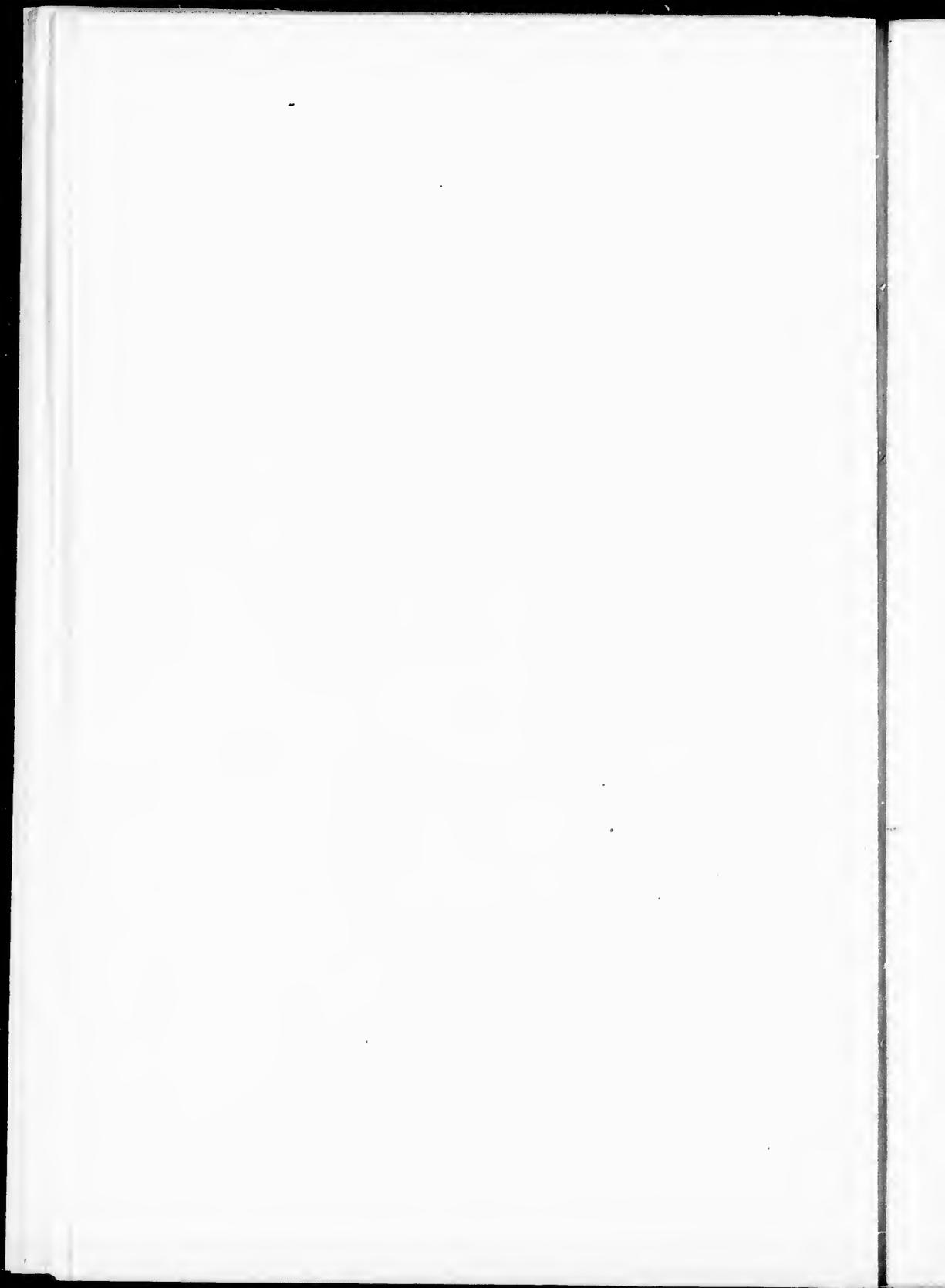
Donc, il me semble pouvoir conclure qu'il est convenable de surmonter ma répugnance, pour déférer à vos instances et à celles de vos amis.

Cette lettre pourra servir de signature, en la justifiant, et permettra de laisser aux *Lettres à un Député* leur forme originale.

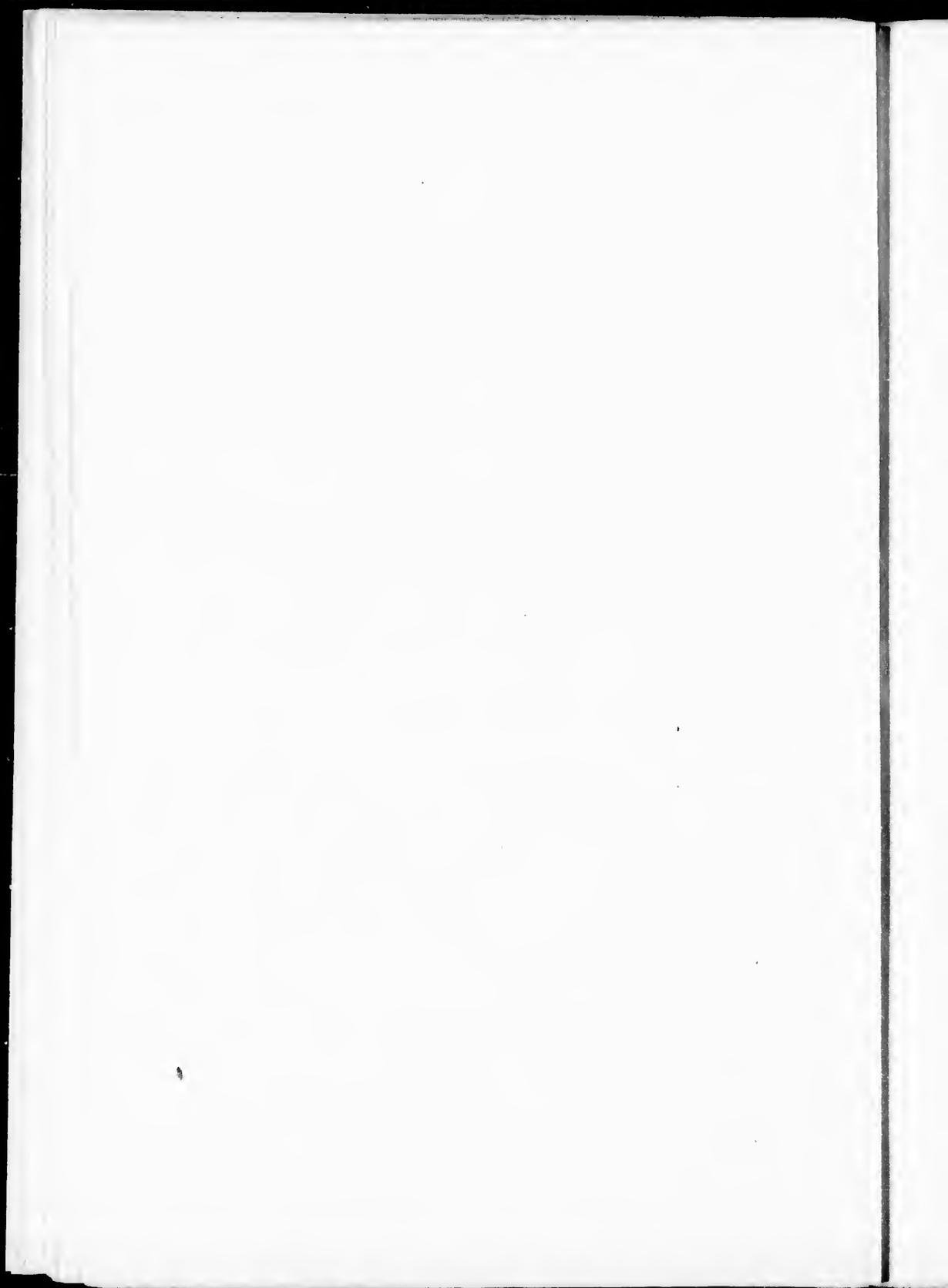
Agréez, mon cher Editeur, l'assurance de mon entier dévouement.

ADOLPHE OUMET ECR. }
Montréal. }

† ADOLPHE
Ev. de Birthe.



LETTRES A MONSIEUR XXX, M. P.



This Op has "Freemason" on the
brain - see marked passages.
This is very little else but an
Anti-Orange and Freemason tract
and an apotheosis of Peel

I.

MONTRÉAL, 20 AVRIL 1874.

Mon cher Député,

NON, cent fois non, vous ne devez pas céder au découragement. Un chrétien, un homme sérieux, peut s'attrister en voyant sur quelle pente dangereuse le char de l'Etat est lancé ; mais il doit repousser loin de lui jusqu'à l'ombre du découragement, ce serait jeter les armes au fort de la mêlée, ce que ne fait jamais un brave soldat.

Il peut et doit succomber, s'il le faut, mais s'il succombe en combattant, il tombe avec honneur. Or, quand l'honneur est sauf, il y a toujours espoir, au moins pour l'avenir. A nos braves Députés, vraiment catholiques, qui sont chargés de nous défendre contre l'action des sociétés secrètes qui pèsent sur la Chambre, je dis : « *Estote fortes in bello, et pugnate cum antiquo serpente.* »

Avec le Mandat de Député, vous avez un devoir sérieux à remplir. Il faut savoir le remplir, avec prudence, sans doute, mais aussi avec une indomptable fermeté. Fussiez-vous seul à

remplir ce devoir, vous aurez au moins donné un noble exemple qui portera son fruit tôt ou tard.

Toute action, bonne ou mauvaise, a toujours des conséquences bonnes ou mauvaises ; à plus forte raison quand cette action est le fait du Pouvoir dont tous les actes doivent influencer sur les destinées d'un peuple.

Sachez que vous êtes sous l'œil de Dieu et sous l'œil de la Patrie, et que vous aurez à répondre de vos actes à Dieu et au pays.

Vous voyez donc qu'en cédant au découragement, vous manquerez à votre devoir envers l'un et l'autre.

St. Louis, Roi de France, ne fut jamais plus grand qu'après la perte de la bataille où il fut fait prisonnier. « Quel fier chrétien ! » disaient les Musulmans pleins d'admiration pour sa fermeté et sa dignité dans le malheur. Regardez Pie IX ; son courage grandit avec l'orage. Loin de se laisser abattre et de courber la tête, sa fermeté augmente avec les maux qui l'assiègent de tous côtés à la fois. Sa parole, toujours libre, vibre à travers le monde qu'elle console et éclaire, et jette le trouble, l'inquiétude et la peur parmi ses puissants persécuteurs.

Voyez les Evêques d'Italie, de Suisse, d'Allemagne, d'Autriche ; rien ne peut leur faire trahir leur devoir. Dussent-ils périr comme hommes, ils triompheront comme Evêques, en sauvant la société chrétienne.

Tenez donc ferme, cher député, et ne cédez pas un *iota* quand il s'agit des principes d'ordre et de justice. Par vos paroles et par vos votes, ne sacrifiez jamais la vérité et la justice pour aucune considération quelconque. C'est la justice et la vérité qui sauvent les nations, comme c'est l'injustice et le mensonge qui les perdent.

Un parti politique qui sacrifie, dans l'occasion, la Vérité et la Justice pour complaire à certaines exigences, ne doit pas vous compter dans ses rangs ; car il déplaît à Dieu, et il est nuisible aux vrais intérêts de la Patrie.

Votre lettre m'a affligé, parce que je vois que sur cette mer orageuse de la politique, vous me paraissez voguer sans boussole, Eh bien ! votre boussole c'est le DEVOIR. Or, pour connaître votre devoir, il vous faut consulter avant tout, et aimer par-dessus tout la VÉRITÉ et la JUSTICE. Pour l'accomplir, il vous faut penser à Dieu et à la Patrie. De là, lumière et force ; l'une pour vous éclairer l'autre pour vous soutenir comme Chrétien et comme Député.

Il y a un bien précieux, don d'un prix inappréciable fait à l'homme par le Créateur, don plein de douceur et de force que l'injustice ne peut enlever ni affaiblir, don sans lequel le découragement absolu s'emparerait du cœur le plus ferme, ce don c'est l'Espérance qui a été élevée à la dignité de vertu Théologique, et est devenue l'héritage inaliénable des serviteurs de la Vérité et de la Justice.

Appuyez-vous donc, cher Député, sur ce soutien moral pour vous maintenir dans la résolution inébranlable de marcher toujours dans la ligne droite du Devoir, assuré que tôt ou tard votre espérance ne sera pas déçue. Après tout, le triomphe de l'injustice n'est qu'un état anormal, et l'heure où il est né est aussi celle où sonne sa décadence.

« *Quare fremuerunt.....et meditati sunt inania ? Deus iridebit eos.* »—C'est là une menace divine qui plane sans cesse sur la tête des auteurs de l'injustice et du mensonge.

L'illustre de Lamoricière, ce noble cœur si fermement épris de l'Amour de la Vérité et de la Justice, y trouvait un puissant motif de consolation. C'était dans un temps où il fut victime

de sa fidélité à ses convictions religieuses et nationales, et tandis que se consommait la violation la plus audacieuse des droits de la Justice, qui ait eu lieu de nos jours. Ecrivant à un ami, il disait : « Des jours meilleurs viendront, et si je ne dois point les voir, je mourrai avec cette consolation d'avoir accompli mon devoir et sauvé mon honneur dans la position qui m'était faite. Ce sera quelque chose que de pouvoir regarder tout le monde en face, dans la vallée de Josaphat. »

Mais assez pour aujourd'hui. Réfléchissez, mon ami, sur ces idées que je jette sur le papier, peut-être un peu trop à la hâte, dans le désir, de vous être utile et de vous témoigner ma vive sympathie. On ne peut rien accomplir sans de sérieuses réflexions. Le général réfléchit ; l'orateur réfléchit ; le médecin réfléchit, le marchand réfléchit, &c...

Pourquoi le Député ne réfléchirait-il pas, lui aussi, sur les moyens les plus efficaces de bien remplir son Mandat ? Donc, je vous laisse à vos réflexions.—Adieu.

Tout à vous.

II.

MONTRÉAL, 25 AVRIL 1874.

Mon cher Député,

POUR se rappeler leur devoir, nos pères disaient ; « Dieu et mon Roi ! » et certes, ils ont montrés qu'ils savaient être fidèles à tous les deux.

Dieu ;—Ah ! lui suis-je fidèle ?

Où en suis-je de mes devoirs religieux ?

Et ma conscience ?.....

Voilà, mon ami, des questions que tout chrétien doit se faire ; pourquoi pas le Député ?

Vous êtes catholique, vous avez la foi, vous en connaissez les obligations ; pourtant, vous les négligez, vous êtes infidèle à Dieu ; alors, comment puis-je compter sur votre fidélité envers la Patrie ? l'honneur seul est insuffisant ; *experientia constat*, comme parle l'école.

Qui vous retient ?—le respect humain ? mais qu'est-ce autre chose qu'une lâcheté digne de tout mépris ?

« Fais ce que dois, advienne que pourra » disaient encore nos pères.

Voici un souvenir qui me revient fort à-propos ; je le saisis au vol, de peur qu'il ne m'échappe.

Un jour—peu importe où et quand— je dînais chez le Gouverneur avec Sir H. Lafontaine, alors *Premier*.

Je fus agréablement surpris de lui voir faire le signe de la croix, et prendre part à la bénédiction de la table d'une manière très-convenable. (1)

Au salon, je lui en fis mon compliment, d'autant plus que plusieurs autres compatriotes ne l'avaient pas imité. « Bah, dit-il, me pensiez-vous assez lâche pour rougir de ma foi devant ces protestants ? Ils n'ignorent pas que nous devons faire le signe de la croix à la bénédiction de la table, et aussi faire maigre le vendredi.

« En ces occasions, je n'y ai jamais manqué, ne fûsse que pour leur montrer quel cas je fais du respect humain. »

Certes, ce fier et honorable sentiment convenait à ce grand homme d'Etat, type de probité et de franchise ; car le respect humain est une vile bassesse et une folie criminelle.

Une folie, puisqu'il préfère le mal au bien ; un crime, puisqu'il renferme une apostasie du vrai.

Maintenant, cher Député, pourquoi vous ai-je dit tout cela ? parce que, mon ami, je tiens pour certain que tout Député fidèle à Dieu, le sera également envers la Patrie, et que le contraire explique bien des trahisons.

J'ai l'air de prêcher, n'est-ce pas ? Mais que puis-je faire ? à votre demande, c'est la vraie réponse ; pourquoi la dissimuler

(1) J'en pourrais dire autant de Sir G. Cartier et de sa Dame, dans une autre occasion.

ou l'adoucir ? Contre le découragement dans un homme de votre position, je ne connais pas d'autre remède plus efficace que celui que je viens de vous indiquer. C'est là tout le secret ; essayez, et vous m'en donnerez des nouvelles ; *experto crede Roberto*.

Un profond penseur, un brillant écrivain, un puissant orateur, et ce qui vaut mieux un grand saint—car il fût tout cela à la fois—St. Bernard, disait du nom du Sauveur ; *mel in ore, in aure melius*. (1) Étudiez la vérité, et vous ne tarderez pas à comprendre et à savourer cette belle pensée. Jésus n'a-t-il pas dit ! *Ego sum Veritas* ? Or, il a dit aussi cette profonde parole ! *Veritas liberabit vos*.

De quoi ? de l'erreur.—De quelle erreur ? du « *non serviam* » originel, source féconde de tous les maux de l'humanité.

De ce premier cri de révolte sont nées toutes les erreurs qui égarent les individus, les familles, les sociétés, les Pouvoirs.

De cette erreur mère est née la violation de la Justice ; de cette violation est née la négation de la vérité : enfin de cette négation est né le *naturalisme* des uns et le *libéralisme* des autres, les deux erreurs dominantes que Pie IX a foudroyées pour le salut des peuples.

Assez, pour cette fois.

Cette lettre est courte, mais elle en dit assez, et plus qu'il n'en faut, pour vous fournir ample matière à de graves et solides réflexions. Ce n'est pas le lieu de faire de la rhétorique, avec amplification. Il s'agit de fortes pensées que je ne puis esquisser qu'à la hâte, au courant de la plume. Recevez-les donc

(1). J'ai lu quelque part qu'un fervent catholique, autrefois très-chaud protestant, disait que l'origine de sa conversion venait des démonstrations de respect des pauvres femmes irlandaises envers le nom de Jésus.

telles quelles, sans faire attention à la forme, mais uniquement à la pensée, pour vous l'approprier et en faire votre profit.

L'abeille qui s'en va butinant de fleur en fleur, en chantant les louanges de Dieu à sa manière, ne s'occupe guère de la beauté des fleurs qu'elle visite pour les piller. Elle se contente d'un extraire tout le suc pour le transporter dans sa petite manufacture de miel ; quant à la fleur elle-même, à sa forme, à sa couleur, elle n'y songe aucunement.

Faites comme l'abeille ; butinez parmi ces idées pour en extraire le suc, sans vous arrêter à la forme. Prenez le fruit, et laissez l'écorce.

Ici, je mets un point.—Adieu.

Tout-à-vous, ***

P. S.—J'ai communiqué cette lettre à notre ami B.... Lecture faite, il s'est levé gravement, en disant : « c'est la grâce que je vous souhaite. »

—Cette lettre est à refaire, ajouta-t-il ; les Députés n'aiment pas les sermons, et je crains que Monsieur xxx n'en fasse des gorges-chaudes avec ses amis.—D'accord ; mais qu'importe ? n'est-il pas en proie à la tristesse, ou découragement ? Quel inconvénient y a-t-il à ce qu'il s'amuse un peu, même à mes dépens ? Vous-même, vous venez de le faire ; est-ce que cela vous empêche d'apprécier les idées émises dans cette lettre ? Après tout, c'est un homme sensé ; il pourra s'égayer de la forme, mais il respectera le fond. C'est l'essentiel ; le reste importe peu.—Vous avez raison ; j'ai parlé sans réfléchir, et j'ai eu tort.

E voyez donc la lettre telle quelle ; c'est le cas de dire : la première pensée est toujours la meilleure.

Et qui fut dit fut fait.

Vale, ***

III

MONTREAL, 30 AVRIL 1874.

Mon cher Député,

MERCI de votre bonne lettre ; elle me plaît d'autant plus qu'elle est assaisonnée d'une petite pointe d'ironie. Je m'en réjouis sincèrement, dans la pensée que mes lettres ont contribué à dissiper la tristesse, et à bannir le découragement dont vous m'avez parlé.

Quant à vos compliments ; je les prends *cum grano salis*.

Vous êtes content de ma « prédication » et vous désirez qu'elle ait « plusieurs points. » Soit ; je veux bien vous satisfaire.

Toutefois, sachez que votre plaisanterie cache une profonde vérité.

Oui, mon ami, toute exposition de la vérité, est une prédication ; peu importe le mode, que ce soit par la parole ou par la plume, en public ou en particulier. Donc, je prêche ; et ce qui est satisfaisant, c'est de savoir que je ne prêche pas dans le désert. A la vérité mon auditoire est peu nom-

breux, mais en revanche, c'est un auditoire choisi, et assez bienveillant pour me presser de continuer.

Certes, c'est là une satisfaction que n'ont pas tous les prédicateurs, même ceux qui réclament « votre favorable attention. »

Arrivons donc au troisième point.

Un jour, il advint qu'un grand orateur, ayant à parler devant une Chambre, alors très-célèbre, débuta par ces mots :—« En entrant dans votre ville, j'ai remarqué un autel dédié au *Dieu inconnu* ; c'est ce Dieu que je vous annonce, etc..... »

Parmi les membres de cette Chambre illustre dans l'histoire, « *quidam deridebant, quidam crediderunt* » dit l'historien sacré.

Le plus distingué de ces croyants, renonçant à sa charge, devint prédicateur à son tour. Le vieux Paris en sait quelque chose, et ne s'en est pas mal trouvé.

Or, si j'avais l'honneur d'exposer, devant notre Aréopage canadien, cette thèse de la nécessité absolue, pour tout gouvernement, de la Vérité et de la Justice, ne devrais-je pas reprendre l'annonce du *Dieu inconnu* ?

Sans doute, il s'y trouverait aussi des croyants et des moqueurs, mais dans quelle proportion ? Serait-ce dans la proportion du vote par lequel nos sages se sont débarrassés du Membre de Manitoba ? Et encore !

Quoiqu'il en soit de ces conjectures, serait-ce trop exiger que de demander à des législateurs chrétiens, législatant pour un peuple chrétien, d'avoir la dignité de ne pas fléchir honteusement sous la pression des sectes anti-chrétiennes, ennemies nées de la Vérité et de la Justice, telles que les Loges des Orangistes et des Franes-Maçons ?

N'est-ce pas, mon ami, ce qui a produit en vous cette tristesse

et ce découragement dont vous me parliez dans votre première lettre ?

Eh bien ! c'est précisément ce qui devrait ranimer toute votre énergie de chrétien et de législateur. Vous avez été envoyé au combat non pour pleurer, mais pour combattre en brave, et mourir les armes à la main, s'il le faut.

Tenez pour certain qu'il faut dépenser énormément d'énergie et de force morale pour la défense des droits sacrés de la Vérité et de la Justice, menacés et violés en ce moment par les Loges avec une audace et une violence jusqu'à présent inouïes en Canada.

Il en faut d'autant plus que les Ministres, comme les militaires, sont convaincus que les ruses, les pièges, les tromperies de toutes sortes sont de bonne guerre pour parvenir à leurs fins et conserver leurs chers portefeuilles *quand même, per fas et nefas*.

Aussi pratiquent-ils sur une large échelle la maxime de ce *Yankee* qui disait à son fils : « *make money, boy ; honestly if you can, but make money.* »

Avec ce système, que deviennent la vérité et la justice ?

Aussi, que de maux, pour la Patrie, découlent de cette politique imitée du paganisme !

Placé comme vous l'êtes, cher Député, vous pouvez dire comme l'illustre général de la Moricière, alors qu'il était simple officier en Algérie : « Je suis au vrai point de vue pour jurer toutes les sottises que l'on fait ici ; et Dieu sait que l'on en fait à la toise. » !

Le sage demandait : « *custos, quid de nocte ?* » N'êtes-vous pas cette sentinelle chargée de surveiller et de combattre les ennemis de la Patrie ?

Si nos ministres et leurs partisans, les uns par ambition, les autres par faiblesse, d'autres par un fanatisme aveugle, continuent à prendre le mot d'ordre de ces loges sataniques, combien pensez-vous qu'il s'écoulera de temps pour voir se passer sur le sol canadien les horribles scènes qui ont couvert l'Irlande de sang et de ruines encore fumantes ?

Qui donc pourra nous préserver de si grands malheurs sinon la phalange généreuse des Députés qui tiennent, *avant tout*, à ce que les droits inaliénables de la vérité et de la justice soient respectés ?

Quel pouvoir pourra résister à l'action souterraine de ces odieuses sociétés secrètes—cette lèpre des nations modernes—si, au lieu de les combattre et de les détruire, il s'appuie sur elles et devient l'instrument docile de leurs machinations ?

N'est-ce pas trahir indignement et avilir son Mandat que de contribuer ainsi à établir *imperium in imperio* ?

N'est-ce pas le renversement de l'ordre public, de la sécurité, de la paix, que la Chambre doit sauvegarder à tout prix ?

Quel égoïsme écœurant que de recourir à de tels moyens pour conserver le pouvoir ?

Quelle ignorance que celle de ceux qui ne comprennent pas, ou méprisent les principes constitutifs de toute société bien organisée ?

Qu'ils sont mesquins et méprisables les préjugés de ceux qui s'imaginent faire de la fine politique, en s'appuyant sur les corrupteurs de la Vérité et de la Justice ?

Qu'il est déplorable de voir des catholiques soutenir un tel ordre de choses !... Mais assez pour aujourd'hui.

Aussi bien, je sens que l'indignation me gagne et est au

moment d'éclater. Restons en donc là pour le quart-d'heure. Il sera toujours temps : « *to let the cat out of the bag.*—Adieu.

Tout à vous,

P. S.—Notre ami B.... vous salue, et a été enchanté d'apprendre qu'il vous avait mal jugé. Après avoir lu cette lettre, il s'est borné à dire ! Dieu veuille que M. xxx soit pénétré de ces vérités, et tous nos compatriotes avec lui. Quelle force ce serait pour notre chère Patrie ! quel espoir pour l'avenir ! Puis, tout à coup, se ravisant : A propos, dit-il, savez-vous que j'ai une critique à faire qui me paraît juste ? Dites-donc, à quoi bon ces citations latines, qui abondent dans vos lettres ? Il semble que vous en usez et abusez *ad libitum*. et.....

—Bon, repris-je, je vous arrête là, brave censeur, *medice, cura teipsum*.

—Allons donc, dit-il ; *ad libitum*, cela se dit à tout propos, sans fatiguer personne. Mais vous, avec vos textes de la sainte écriture.....

—Hé, hé, ce serait une autre paire de manches, n'est-ce pas, si l'on citait Virgile, Horace, Cicéron, etc.....?

—Et bien, oui ; à la bonne heure, citez ces auteurs latins. Car après tout, quand on écrit à un Député, on n'écrit pas à un capucin. C'est mon idée, voilà.

—Soit, j'en prends note pour notre future correspondance, quand vous serez parti pour aller planter vos choux. En attendant, n'oubliez pas deux choses ; la première, c'est qu'il est entendu que je prêche ; or, quand on prêche, il ne convient pas de citer Horace ou Virgile, deux payens qui n'ont pas subi le martyre pour la Vérité et la Justice. La seconde, c'est que M. xxx s'en

trouve bien, à tel point qu'il m'en remercie et m'assure qu'il ne se contente pas de ces textes, mais qu'il va puiser à la source même. J'y trouve, dit-il, « un grand charme, une vive lumière et un grand profit. »

Pourtant, il n'est ni capucin, ni Jésuite, ni même sulpicien. Que vous en semble, mon ami ?

Sur ce, B.... me fit une moue plus ou moins belle, et s'esquiva en sifflant la nouvelle fantaisie *McKenzie*, à la mode pour le moment, parmi nos *dilettanti* ministériels.

Si cela ne diminue pas un peu votre *spleen*, vous méritez d'être.....Député.

Vale,

IV

MONTREAL, 3, MAI 1874

Mon Cher Député,

QUELLE criante injustice que cette expulsion arbitraire, sous l'apparence légale, du Député de Manitoba !

Quelle effrayante preuve à l'appui de ce que je disais dans ma dernière lettre !

Est-ce le respect de la Vérité et de la Justice qui a présidé à ce vote néfaste, gros d'orages pour l'avenir ?— *quod Deus avertat !*

N'est-il pas dû exclusivement à la passion aveugle, à la faiblesse, à l'ambition éhontée, et par-dessus tout au criminel désir de plaire aux Loges secrètes dont plusieurs de vos collègues sont les adeptes dévoués ?

Quel criant abus du Mandat que cette immolation de la Vérité et de la Justice !

Quelle insulte envers le Dieu de la Justice ! Quelle trahison envers la Patrie confiante !

Quoi ! un peuple chrétien vous confie le mandat de le protéger contre toute injustice ; vous l'acceptez en jurant d'y être

fidèle, et à peine l'écho de vos serments a-t-il cessé de se faire entendre, qu'un autre écho s'élève et retentit comme un tonnerre dans tout le pays, pour lui apprendre la honteuse trahison qui vient d'avoir lieu dans le sanctuaire même de la Justice !

Et dire que ce sacrifice s'est fait sur l'autel impur de la *Franc-Maçonnerie* ! et cela par la faiblesse des libéraux transigeants !

Etonnez-vous donc encore de m'entendre prêcher le respect de la Vérité et de la Justice !

A l'heure de votre découragement, en me demandant conseil, pensiez-vous donc que j'allais vous suggérer un expédient quelconque pour sortir de cette impasse ?

Les prétendues finesses politiques, l'intrigue basse et rampante, la ruse, la trahison, ont réussi à mettre les rênes du char de l'Etat dans des mains trop faibles pour cette forte besogne. Nouveaux plaçons, tous vos chefs sont déjà sortis de la seule route sûre et honorable. S'ils n'y rentrent promptement, le char de l'Etat versera ignominieusement dans l'abîme, et le pauvre peuple en payera la façon.

Quant aux députés honnêtes et sincèrement désireux de faire leur devoir, coûte que coûte, ils n'ont qu'un moyen efficace de détourner ce malheur imminent ; c'est d'étouffer leurs mesquines divisions et de s'unir fortement pour contraindre leurs chefs à ne s'écarter ni à droite ni à gauche des sentiers de la Justice. Sachez, cependant, qu'ils n'y réussiront jamais tant qu'ils resteront sous la tutelle des sociétés secrètes, et qu'ils continueront à coquetter avec ces artisans de mensonge, de trouble et de destruction.

La majorité de vos collègues, cher Député, appartient à différentes sectes protestantes ; tous, cependant, font profession de respecter la Bible et de croire à ses enseignements.

Eh bien ! qu'ils lisent et méditent ces paroles : « *C'est par moi que les Rois règnent, et que les législateurs portent des lois justes.* »

Done, c'est la Vérité qui enseigne et la Justice qui élabore toute loi nécessaire ou utile au bien de la Société :

Done, le Pouvoir divin, par son origine, ne peut et ne doit être exercé que pour porter des lois justes :

Done, tout arrêt du Pouvoir, en opposition avec cet ordre établi d'En-Haut, est un crime contre la Majesté Divine, et une trahison envers le pays :

Done, vous voyez qu'il faut toujours en revenir à la Vérité et à la Justice, afin de remplir votre Mandat d'une manière agréable à Dieu et profitable à la Patrie :

Done, enfin, j'ai eu raison de vous dire : « Vous êtes sous l'œil de Dieu et de la Patrie : c'est là où vous puiserez la lumière et la force pour remplir fidèlement votre devoir de chrétien et de Député. » — *Custos, quid de nocte ?*

Si cette « prédication » vous déplaît, eh bien ! mon ami, ayez recours à l'expédient du faible Pilate. Après avoir fait la demande, n'attendez pas la réponse. Mauvais conseil, direz vous peut-être, et mauvaise fin de sermon. Soit ; je l'avoue, je me retraete, et nous voilà d'accord. Adieu.

Tout à vous, etc.

P. S. L'ami B... a repris sa bonne humeur ordinaire. En preuve, il me charge de vous dire de sa part, *Esto fidelis—Vale.*

MONTREAL, 14 Mai 1874.

Mou cher Député,

ENFIN votre lettre du 12 me tire d'inquiétude. L'ami B... ne cessait de répéter ; « je vous disais bien que vos textes finiraient par fatiguer notre brave Député ; vous verrez qu'il ne vous répondra plus. » Pour moi, je ne doutais pas de vous, sachant bien qu'un Député n'a pas toujours le loisir d'écrire autant qu'il pourrait le désirer. Votre lettre lui apporte son *échec-mat*, et m'oblige à reprendre la plume.

Je dois renvoyer, cependant, à un autre jour, ma réponse aux observations de plusieurs de vos collègues sur mes lettres précédentes. Soyez sûr qu'ils ne perdront rien pour attendre.

J'ai hâte de dire mon petit mot sur les notes que vous m'envoyez relativement à celui de vos collègues auquel vous avez donné le surnom de TRANSIGEANT.

Il péroré, dites-vous, contre une certaine « *catégorie de théoriciens de haute volée, dont il admire les grandes conceptions et les superbes raisonnements.* »

Il dit que ce sont « *des intransigeants, des déclamateurs qui se tiennent sur les hauteurs d'où ils lancent de belles maximes au firmament.* ».....(1)

Ce qui est très-certain, c'est que nul ne songera à lui reprocher de se tenir *sur les hauteurs*.

On sait assez,—et personne n'en a été surpris,—que son rôle se borne à se tenir assis béatement aux pieds des Ministres, pendant que leurs amis *rouges-gris* et *francs-maçons* lapident les représentants de la « Vérité et de la Justice, » à commencer par le Député de Provencher, pour ne pas dire de Manitoba tout entier. Nul n'a paru plus regretter la tyrannie exercée à Manitoba, et les odieuses persécutions subies par ce brave Député. Et pourtant, il a libéralement voté contre l'Amnistie, et à l'heure qu'il est, il a le front de clabauder contre les écrivains catholiques qui dévoilent la fourberie de ses Maîtres !

« Il faut être modéré et conciliant, dit-il ; il ne faut pas rêver *« des hommes parfaits pour chefs, une politique impeccable, et des institutions qui n'auraient plus rien de l'instabilité humaine. »*

[« Leçon à Pie IX, en passant. »]

(1) L'auteur fait ici allusion à une certaine « Correspondance » du Rédacteur en chef d'un journal de cette ville, et membre de la Chambre Fédérale.

A l'époque où ses lettres furent écrites, l'auteur eut devoir s'abstenir de nommer le Correspondant et le journal, par égard pour ses protecteurs, et même de mentionner la « Correspondance. » C'est pourquoi, il imagina la fiction d'un discours prononcé en petit comité, afin de pouvoir citer, en les soulignant, les passages incriminés.

On pourra voir au long extrait de cette « Correspondance » à la fin de la brochure.

Nous avons cru devoir modifier certains passages de cette Lettre, afin d'adoucir le plus possible la leçon, sévère mais juste, que l'auteur de la « Correspondance » s'était attirée.—(Note Editoriale.)

« Nos chefs actuels valent cent fois mieux que ceux qui ont été forcés de se démettre, surtout que ce *traître* Cartier. »

[Quoiqu'il ait su pendant vingt-ans faire respecter les droits du Bas-Canada.]

« Il est donc plus sage de les soutenir quand même, pour travailler au salut du pays, « *selon les moyens et avec les ressources à notre disposition.* »

[Entr'autres, avec l'appoint des francs-maçons.]

« Ciel! que deviendrait le pays « *si le Ministère actuel résignait à présent, ou était battu ?* » ! Et dire que la *catégorie de haute colée* est assez audacieuse pour « *refuser de reconnaître le véritable but vers lequel il tend.* » !

[Ce Ministère si supérieur à celui qui a été renversé par la trahison !]

C'est bien ainsi, n'est-ce pas, que pérorait à Ottawa, le 10 Mai, votre collègue le *Transigeant* ? Vous voyez que j'ai suivi fidèlement vos notes, auxquelles je n'ai fait que donner la forme, et que j'ai souvent citées textuellement.

Maître TRANSIGEANT peut être persuadé que la *catégorie* n'hésite pas à reconnaître qu'il a promptement atteint le but vers lequel il tendait, à l'aide du programme catholique, à savoir ; de s'installer sur la *banquette rouge-grite*, pour y attendre la manne tombant du ciel Ministériel.

La *catégorie* reconnaît aussi qu'il est tout naturel que s'y trouvant bien, en attendant mieux, il ait conçu une vive horreur du *harpon* des intransigeants, et de sa *longue corde* dont il paraît avoir la peur instinctive de tout bon normand.

Rien de surprenant, non plus, si l'on vient à secouer l'escabeau sur lequel il s'est glissé, comme l'anguille sur le rocher pour se chauffer au soleil, qu'il s'imagine que c'est à lui que l'on en veut.

Sans doute, l'anguille a bien un faux air de serpent ; néanmoins, ce n'est qu'un serpent modéré, ni trop bon ni trop mauvais, et dont personne ne raffole guère. Ainsi TRANSIGEANT peut continuer à se chauffer en paix sur son escabeau. Je n'affirme pas cependant, qu'il ne tombera pas un jour dans la poêle à frire. Mais d'ici là, il aura le temps de s'arrondir un peu, et peut-être de sauver sa peau, en transigeant avec la souplesse de l'anguille.

Il paraît que les conservateurs, qui l'ont tiré de l'obscurité pour l'envoyer à la Chambre, ne se doutaient pas qu'il n'aspirait qu'à louer ou excuser les Ministres *quand même*.

Ils le savent, aujourd'hui, à leurs dépens, et s'en souviendront, sans doute, en temps et lieu.

Qu'il ôse dire, maintenant, que la *catégorie des théoriciens* s'obstine « à refuser de reconnaître le but vers lequel il tend ! »

Durus est hic sermo, direz-vous, peut-être. D'accord ; mais c'est aussi le cri que pousse le malade contre le chirurgien qui taille dans la chair vive pour en extraire la gangrène ; une fausse pitié de sa part, entraînerait la mort du patient. Or, l'erreur de la secte libérale est la gangrène morale qui menace d'envahir notre société catholique fondée par nos pères, à la sueur de leurs fronts, pendant plus d'un siècle de lutttes incessantes.

C'est donc le devoir des défenseurs de la Vérité de l'extirper à tout prix, malgré les cris de ceux qui en sont les victimes, et qui s'efforcent de la communiquer aux autres.

L'illustre médecin en chef, Pie IX, travaille depuis plus de vingt-cinq ans à l'extirper de l'Europe. où ce mal a pris naissance : et l'Europe, guérie tôt ou tard, proclamera un jour que c'est à ce grand Pape qu'elle doit sa délivrance de la lèpre du Libéralisme.—« Non est inventus similis illi qui conservaret legem *Excelsi*. »

A son exemple, et sous ses ordres, les écrivains franchement catholiques s'efforcent de prémunir contre ce mal dangereux la société canadienne.

Ils n'épargneront ni temps, ni veilles, ni fatigues pour le succès de cette difficile opération ; et en dépit des cris, des protestations, des injures de la secte des libéraux transigeants, ils ne cesseront leur rude besogne, Dieu aidant, que lorsque cette plaie mortelle sera entièrement extirpée du sein de notre chère Patrie, n'en déplaise à votre collègue le TRANSIGEANT.

Mais, mon cher Député, n'est-ce pas trop s'occuper de cette maigre individualité rouge-grite, si bien employée à brûler de l'encens devant les idoles des Loges, au nom de la secte que Pie IX a déclaré être plus malfaisante que la Commune de Paris ?
A cela, je réponds :—

Peut-être, en effet, serait-ce lui faire trop d'honneur, s'il ne s'agissait que de sa mince personnalité, mais malheureusement, en sa qualité de Député, ses discours (*stulti loquia*) comme parle l'Ecriture—sont répandus dans la société par la presse dont il dispose. Sous une apparence de modération, ses idées erronées se répandent partout et peuvent séduire une foule d'honnêtes gens déjà plus ou moins disposés à croire que les écrivains catholiques manquent de prudence et de modération. C'est ainsi que peu-à-peu le poison de la secte libérale se répand dans la société et la prédispose à tolérer l'erreur aux dépens de la vérité.

C'est pour prévenir ce danger que Pie IX exhorte et encourage si fréquemment les écrivains catholiques à s'élever, avec force et persévérance, contre les erreurs politico-religieuses répandues partout par la secte libérale. Or, à qui s'adresse Maître TRANSIGEANT dans ses déclamations, si ce n'est aux écrivains

catholiques qui blâment si justement le Ministère, en l'accusant d'avoir violé ouvertement les droits de la Vérité et de la Justice ?

C'est pourquoi, quelqu'infime que puisse être la valeur personnelle d'un homme qui fait ainsi volte-face d'un jour à l'autre, et qui dénigre aujourd'hui ceux dans les rangs desquels il combattait hier, c'est notre devoir, mon cher Député, de le démasquer sans pitié, et de réfuter promptement et vigoureusement ses erreurs insidieuses.

Que pour satisfaire sa mesquine ambition, il adopte les erreurs du libéralisme afin de mieux faire sa cour à un Ministère issu des sociétés secrètes et soutenu par elles, personne n'en a été étonné ; mais qu'il ait la prétention de vouloir régenter ses maîtres dans la presse catholique c'est ce que la catégorie des théoriciens qu'il affecte de mépriser, ne lui permettra pas de faire impunément.

Il en voit un échantillon aujourd'hui ; il en verra bien d'autres par la suite, s'il s'avise de pérorer encore contre la presse catholique indépendante qui connaît et prêche le respect de l'autorité, mais ne s'abaissera jamais à courtiser ceux qui l'exercent, surtout quand ils sont connus pour ennemis de notre race et de nos croyances.

On ne peut empêcher un député de devenir transfuge, ni de se faire plus courtisan ; mais on peut et on doit l'arrêter, sur la grande route de la publicité, pour saisir et jeter à la voirie son ballot de tracts de la secte libérale, chaque fois qu'il s'avisera de l'exhiber.

Pie IX a dit cent fois : « les catholiques libéraux sont plus dangereux que les gens de la Commune. »

*Or de la Cabretat
M. de la Roche
Lettre à
Kerckhove*

L'Apôtre de la dilection nous recommande de ne pas dire
« Bonjour » aux prédicants de l'erreur ;

La colombe de Genève, dit : « il faut les décrier autant qu'on
peut ; car c'est charité de crier au loup, quand il cherche à pé-
nétrer dans la bergerie ; »

Aux scribes et aux Pharisiens, les libéraux de son temps,
Jésus-Christ disait : « race de vipères ; sépulcres blanchis ; hypo-
crites, etc..... »

Comme vous voyez, mon ami, nous sommes en bonne compagnie, et les précédents ne nous manquent pas pour nous autoriser à parler franchement et à appeler les choses par leur nom. C'est pourquoi la *catégorie des théoriciens* n'hésitera pas à descendre *des hauteurs* pour démasquer la fourberie ou l'inertie des transigeants libéraux, disposés à sacrifier les droits de la vérité et de la justice sur l'autel impur de la *franc-maçonnerie*, afin de complaire à leurs Maîtres, esclaves eux-mêmes des Loges.

Nos pères disaient : « Seigneur, délivrez-nous des Normands ! »

Le Bas-Canada doit dire : seigneur, délivrez-nous des transigeants !

J'ai dit.—Adieu.

Tout à vous,

P. S. L'ami B...dit que votre collègue le *transigeant*, n'a fait que retourner à ses anciens amours ; il y a longtemps, ajoutet-il, que l'on dit de lui : « *la queue sent toujours le hareng.* »

Vale.

VI.

MONTREAL, 3 MAI 1874.

Mon Cher Député,

HIER, pour ne pas dépasser les bornes d'une lettre, il m'a fallu renvoyer au lendemain une partie de ce que j'avais à dire au sujet du *pronunciamento* de Maître *Transigeant*. C'est ce que je me propose de faire aujourd'hui aussi brièvement que possible. Parlant des écrivains catholiques qui refusent de fléchir le genou devant son idole, il dit : « Dans le travail de leur pensée, ils ont « calculé que la société *devait* s'abîmer, afin de se relever de sa « chute avec des hommes parfaits pour chefs, une politique *im-* « *peccable*, et des institutions qui n'auraient rien de l'instabilité « humaine. »

Sottes et perfides insinuations de ce catholique-libéral, qui sait fort bien qu'aucun autre que lui-même n'a débité de telles platitudes. Mais, il savait aussi que :

Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.

En vrai libéral, il adopte la maxime du grand-père des libéraux : « mentez, mes amis, mentez ; il en reste toujours quelque chose. »

Au reste, *Transigeant* a un moyen facile de se justifier ; qu'il montre où et quand la *catégorie des théoriciens* a débité de pareilles sornettes. En attendant, croyez que ce coq-à-l'âne est le fils de son père.

Ailleurs, il se vante de travailler de *bonne foi* au bien de la société « *suivant les moyens, et avec les ressources à sa disposition.* »

Plein de conciliation quand il s'agit des Ministres et de leurs amis les *Franco-Maçons*, il devient acerbe et railleur quand il parle des écrivains catholiques. Selon lui, « ce sont des théoriciens de haute volée, des déclamateurs qui se tiennent sur les hauteurs pour lancer de belles maximes au firmament »

« Rien ne cloche dans l'alignement de leurs périodes, comme dans leur méthode d'argumentation. Seulement, comment s'entendre avec des théoriciens qu'on ne peut faire consentir à entrer dans le domaine pratique, et qui traitent de tentative sacrilège le moyen que nous avons adopté. »—Là, il s'arrête tout court, et il vous laisse à deviner ce que signifie le *domaine pratique*, et quel est le *moyen adopté*.

Toutefois, mon ami, il n'est pas nécessaire d'être un Thiers ou un Bismark pour pénétrer ce secret. Cet air mystérieux est un moyen employé par la secte libérale, pour faire passer une foule d'insinuations véreuses, et pour faire admirer sa fine politique par le « *profanum vulgus.* »

Mais les faits parlent plus clairement, et voici ce qu'ils disent brutalement :

Le *moyen adopté*, c'est l'alliance à tout prix avec les rouges-gaits ; le *domaine pratique*, c'est le sacrifice de l'influence du Bas-Canada, si fermement maintenue par feu Sir E. Cartier ;

Ce à quoi l'on n'a pu *faire consentir* les conservateurs, c'est d'admettre servilement la domination insouhaitée de la « *race supérieure* » d'Ontario ; c'est d'abandonner nos frères de Manitoba et du Nouveau-Brunswick aux *tender mercies* des sociétés secrètes.

Voilà ce que disent les faits, et ce que le conciliateur *Transigent* a accepté sans surveiller pour l'honneur de servir le franc-maçon *Mack*.

Vous comprenez maintenant, mon ami, pourquoi *Transigent* s'efforce de jeter du discrédit sur les conservateurs, et de persuader aux électeurs qu'il vaut mieux faire alliance avec nos ennemis, et se soumettre aux exigences des Loges ;—pourquoi il déclare que ceux qui ne veulent pas y consentir sont des *théoriciens* impraticables et de vains *déclamateurs* ;—pourquoi enfin il s'exprime en libre-penseur dans cette attaque sournoise contre les écrivains catholiques.

Telle est donc la politique prêchée par Maître *Transigent*, depuis qu'il est entré au service de la secte libérale alliée à la Franc-Maçonnerie.

Maintenant, mon ami, voulez-vous savoir ce qu'il faut penser de ce libéralisme ? Écoutez la sentinelle du Vatican.

« Hélas ! ils ne manquent pas ceux qui, pour marcher d'accord
« avec nos ennemis, s'efforcent d'établir une alliance entre la lu-
« mière et les ténèbres ; un accord entre la justice et l'iniquité,
« au moyen de ces doctrines qu'on appelle catholiques-libérales
« lesquelles poussent à la tolérance des lois les plus iniques, abs-
« olument comme s'il n'était pas écrit : personne ne peut servir
« deux Maîtres. Or, ceux-ci sont plus dangereux que les ennemis
« déclarés, parce qu'ils allèchent les imprudents amateurs de
« conciliation, en trompant les honnêtes gens, lesquels sauraient,
« sans cela, s'opposer fermement à une erreur déclarée. De la

« sorte, ils divisent les esprits et affaiblissent les forces qu'il faut réunir pour les tourner toutes ensemble contre l'ennemi. »
[Bref aux Milanais. 6 Mars 1873.]

Dans une autre occasion, en réponse à une nombreuse députation de Français, Pie IX disait : « Vous savez combien j'aime la France, je puis donc vous dire franchement la vérité ; il est même nécessaire que je vous la dise !..... Ces maximes pernicieuses qu'on appelle *catholiques-libérales*, voilà, oui, voilà, les vraies causes de la ruine des États, et ce sont elles qui ont précipité la France. Croyez-moi, le mal que je vous signale est plus terrible encore que la révolution, que la Commune elle-même !..... J'ai toujours condamné le catholicisme libéral, et je le condamnerais quarante fois encore s'il le fallait ! »

Eh bien ! mon cher Député, que vous en semble ? Ai-je raison de dénoncer le libéralisme pratique de *Transigeant* ? demandez-lui, s'il vous plaît, dans quelle *catégorie* il place le Pape ; celle des *théoriciens* ou celle des *déclamateurs qui lancent de belles maximes au firmament* ?

En même temps, veuillez lui dire que nous le défions de désigner nettement les écrivains catholiques auxquels il prête si libéralement des rêves irréalisables en ce monde.

Faites lui observer qu'en supposant qu'ils l'eussent fait, ce n'était pas un motif légitime pour devenir transigeant jusqu'à sacrifier la vérité et la justice, pour bafouer ceux qui y tiennent par-dessus tout.

Oui, mon ami, nous savons à quoi nous en tenir sur son compte ; je parle du Député, bien entendu ; car il n'est ici question que de l'homme public. Quant à l'homme privé, nous n'avons pas à nous en occuper et nous n'avons ni le droit, ni le désir de le molester en quoi que ce soit. C'est donc uniquement le Dé-

puté dont nous examinons les actes, les discours, les votes, et les écrits pour les louer ou les blâmer selon qu'ils méritent la louange ou le blâme ; c'est notre droit, comme c'est aussi le sien de nous corriger, si nous venions à nous tromper dans nos appréciations. En défendant la vérité et la justice, il serait peu séant de rien dire qui puisse blesser l'une ou l'autre.

Mais, en voilà assez pour aujourd'hui ; le reste sera pour un autre jour.—Adieu.

Tout à vous.

P. S. J'allais fermer cette lettre, quand l'ami B... m'a fait observer, que peut-être, vous ne saisissez pas l'à-propos d'une remarque faite, en passant, dans ma dernière lettre. Après avoir cité le passage où *Transigeant* prétend que les écrivains conservateurs exigent « des hommes parfaits, une politique impeccable, etc., » j'ajoutais : leçon à Pie IX, en passant.

—Quel est le sens de cette remarque ? demande B...

—Le sens obvie, mon ami ; je ne sache pas qu'il puisse y en avoir d'autre. N'est-il pas évident que *Transigeant*, en prêtant ces idées exagérées aux conservateurs, cherche à jeter du ridicule sur les écrivains qui demandent que les droits de la justice et de la vérité soient respectés par le gouvernement ? Par là même, ne tourne-t-il pas aussi en ridicule les réclamations du Pape qui s'est si souvent plaint, dans les mêmes termes, de la violation de ces droits sacrés par les gouvernements contemporains ?

Les écrivains conservateurs, à l'exemple de Pie IX, demandent que les gouvernements respectent les principes chrétiens indispensables au bien de la société, et voilà que *Transigeant*, parlant en libre-penseur, affirme qu'ils sont des *intransigeants*, des

déclamateurs, des *théoriciens* qui exigent des Ministres une perfection surhumaine, etc., etc.... Or, comme ces écrivains ne sont en ceci, que les échos du Pape qui demandent précisément la même chose, n'est-ce pas lui faire la leçon, en même temps qu'aux écrivains, que de les exhiber comme des rêveurs d'un ordre de chose irréalisable en ce monde ?

Voilà, mon cher B..., en quel sens j'ai dit que *Transigent* donnait une leçon au Pape. J'espère que vous êtes satisfait, et que notre ami *** le sera aussi. Quant à ceux qui ne comprendraient pas, même après cette explication, ils seront dans le cas prévu par le Maire d'un certain village de France. Ce digne homme, ayant fait placer des poteaux indicateurs des différentes routes, avait fait écrire en grosses lettres : « Ceux qui ne savent pas lire s'adresseront à la Mairie ! »

Vale.

VII

MONTRÉAL, 16 MAI 1874.

Mon Cher Député,

Si vous l'avez pour agréable, nous prendrons congé de votre conciliant collègue, en disant de lui ce que le grand docteur du Gallicanisme a dit de sa mauvaise cause ; *about quo liberit.* C'est aussi l'avis de notre ami B..... qui me disait, en employant le vieux proverbe plus énergique qu'élégant : « nous avons bien d'autres chiens à étriller. »

Vous me dites que vous avez remarqué bien des choses inquiétantes, pour le Bas-Canada, pendant cette première session du Parlement présidé par le Ministère rouge-grit, qui fait les délices de la Franc-Maçonnerie, et de la Secte Catholique-libérale. Je ne sais si vous avez remarqué aussi que certains Députés visent à former un tiers-parti composé exclusivement de Catholiques-libéraux ou transiégeants, ce qui revient au même. Pour moi j'en suis convaincu par certain discours, certains écrits lancés comme ballons d'essai. Ils visent à former un groupe qui se tiendrait à égale distance du parti ultra-conservateur et du parti

ultra-rouge-grit, à peu près comme a fait en France le chef de la secte libérale, qui vient heureusement de faire la culbute.

Cette entreprise ne serait pas sans danger pour le Bas-Canada, si elle avait pour chef un homme sérieux, habile et entreprenant. Réussira-t-on à le trouver ? On y travaille activement, mais j'espère que ce sera en vain.

Vous me direz peut-être, en quoi ce dessin offre-t-il un danger ? — Parce que malheureusement, il n'est que trop vrai que le libéralisme a envahi notre société catholique, et cela depuis longtemps, à la sourdine et sans pour ainsi dire que personne s'en doutât, à tel point qu'il a recruté de chauds partisans jusque dans le clergé. Il ne s'est pas assez défilé des idées libérales mises en vogue par le *Correspondant*, à l'aide d'écrivains tels que Lacordaire, de Montalembert, de Broglie, de Falloux, Dupanloup, O'Zanam, Cochin et cent autres illustrations modernes, rêvant, malgré les avertissements de Pie IX, à réconcilier l'Église avec les « immortels principes » de 89. Ce furent les *transigeants* de la France, et il a fallu le *Syllabus* et le concile du Vatican pour les abattre, sinon pour les convaincre.

Je n'ignore pas, mon ami, qu'il s'est rencontré parmi nous, un écrivain très estimable assurément, mais dont on a beaucoup trop surfait le mérite littéraire, lequel s'est efforcé de prouver que ce genre de libéralisme n'existe pas en Canada. Mais il n'en est pas moins évident, aujourd'hui comme alors, que cette opinion si étourdiment hasardée et si médiocrement défendue, ne prouve en réalité qu'une seule chose, à savoir : la vérité de ce que je viens de dire.

En Europe, il fallut toute la vigilance de Pie IX, cet intrépide défenseur, cet incorruptible témoin de la Vérité, pour

démasquer et abattre cette secte perfide, d'autant plus dangereuse que ses chefs ont affecté de respecter les intérêts religieux.

En Canada, grâce au vénérable Doyen de l'Épiscopat, qui a si courageusement poussé le cri d'alarme, la secte a été dénoncée, la société catholique mise en garde, les écrivains dévoués aux doctrines romaines puissamment soutenus et encouragés.

La lutte est donc engagée, et déjà il arrive ici ce qui est arrivé en France ; la vérité se fait jour de plus en plus, les dangers du libéralisme transigeant deviennent mieux connus de jour en jour, les hommes publics commencent à l'entrevoir, et le jour n'est pas éloigné, j'espère, où la société reconnaissante, échappant aux séductions de la secte libérale, dira de ce vénérable Evêque, si profondément dévoué aux vrais intérêts de la Patrie, ce qui fut dit de Judith :—*Tu, honorificencia populi nostri... quia fecisti civiliter... et manus Domini confortavit te.*

Où, mon cher l'Éputé, ayons foi dans la mission d'expansion civilisatrice du Canada Catholique ; mais n'oublions pas qu'il ne pourra l'accomplir que par une fidélité inébranlable aux lois providentielles qui régissent les nations. De là notre devoir de combattre, coûte que coûte, le libéralisme soi-disant catholique, parce que, de sa nature, c'est un élément de dissolution. Hélas ! nous nous efforçons d'élever le vaste édifice d'une grande nationalité, sans tenir compte de cet avertissement.—*nisi Dominus edificaverit domum, in vanum laboraverunt qui aedificant eam.* Or, c'est repousser la main de Dieu que de violer la Justice et la Vérité pour construire, à l'aide de l'injustice et du mensonge, sous prétexte que la politique est indépendante de ces idées de *haute volée*, et que des hommes pratiques ne peuvent se tenir sur ces *hauteurs*.

Il est écrit aussi ;—*non de solo p[ro]nc vivit homo, sed de omni verbo quod proccedit ex ore Dei* ; profonde leçon qui, à elle seule, renferme une politique chrétienne suffisante pour créer et consolider une grande nation ; car elle sapedans sa base le *libéralisme* et le *matérialisme*, ces dangereux écueils des nations modernes.

Voilà, mon ami, des vérités que nos catholiques-transigeants repoussent comme inadmissibles dans le *domaine pratique*, mais qui n'en sont pas moins vraies et éminemment pratiques. Elles sont aussi nécessaires au progrès et à la conservation de la société que le pain dans l'ordre naturel. Cette double nourriture a été donnée à l'homme pour entretenir en lui la double vie qu'il a reçue de son créateur ; et il lui est impossible de la repousser sans faire manquer pour son malheur, les dessins de Dieu sur lui, au temporel comme au spirituel.

Mais, il est temps de m'arrêter, mon cher Député ; car cette philosophie chrétienne nous mènerait trop loin. Si vos loisirs peuvent vous le permettre, vous en trouverez le développement dans les ouvrages de nos grands polémistes, tels que Balmez, Donoso Cortez, Auguste Nicolas, Louis Veuillot et autres, tous bénis et encouragés par Pie IX. La lecture de ces auteurs vous démontrera que Dieu n'a pas abandonné la société au hazard des passions, de l'ignorance, et des instincts mauvais de la nature déshuée ; mais qu'il lui a tracé des règles claires, certaines, parfaitement définies, à l'aide desquelles l'humanité peut marcher d'un pas sûr à l'accomplissement de sa double destinée, temporelle et surnaturelle.

Oui, mon ami, cette étude, la plus belle et la plus noble de toutes les études, vous prouvera jusqu'à l'évidence que l'ordre moral est aussi nécessaire à la conservation de la société que le soleil à celle des choses naturelles.

De même que tout finirait par languir et dépérir dans l'ordre naturel, s'il venait à être privé du soleil ; de même la société languirait et périrait, si elle venait à être privée de ce soleil moral que le créateur lui a donné pour sa conservation. Sans ce double soleil qui correspond à la double nature de l'homme, il serait plongé dans les ténèbres d'une profonde ignorance des choses naturelles et surnaturelles, et il manquerait infailliblement sa double destinée temporelle et éternelle.

De là, cette belle prière de la liturgie : *O ! Oriens, splendor lucis aeternae, et sol justitiae, veni, et illumina sedentes in tenebris !*

Donc, mon ami, vos collègues les libéraux-transigeants font preuve d'ignorance et de fourberie en prétendant que les écrivains catholiques qui enseignent ces vérités ne sont que des rêveurs qui sortent du *domaine pratique* pour prêcher un idéal irréalisable en ce monde.

N'est-ce pas dire, en d'autres termes, que Jésus-Christ ignorait les besoins réels de la société, quand il disait : *querite primum regnum Dei et justitiam ejus, et haec omnia adjicientur vobis* : Que les Papes et particulièrement Pie IX, se sont trompés dans leurs magnifiques encycliques sur les vrais besoins sociaux et sur les moyens d'y pourvoir efficacement ?

Bref, n'est-ce pas admettre, au moins en pratique, la thèse libérale solennellement condamnée par l'encyclique *Quanta Cura* et le *Syllabus* qui l'accompagne ?

Or, qui ne voit qu'il faut, à tout prix, dévoiler et combattre l'entreprise de ceux qui visent à former un parti politique en opposition directe aux enseignements de ce grand Pontife, dont la mission spéciale semble être de démasquer et de détruire cette secte dangereuse de catholiques libéraux ? Quels affreux malheurs cette secte, remplie de l'astucieuse fourberie de l'ancien

serpent,» n'a-t-elle pas attiré sur les royaumes catholiques de l'Europe ! Subirons-nous le même sort ? Oui, sans doute, si nous ne combattons partout où elle ose montrer la tête, cette secte insidieuse.

Hélas ! cette erreur dissolvante n'a-t-elle pas déjà que trop affaibli, parmi nous, l'antique foi virile qui a fait la force et la gloire de nos pères !

C'est cette foi qui a fondé notre nationalité dans le Bas-Canada ; c'est cette foi qui l'a fait grandir ; c'est cette foi qui la sauvera, si nous y tenons avant tout, comme a fait la Catholique Irlande. Donc, repoussons avec horreur cette erreur politico-religieuse condamnée par le Saint-Siège ; et combattons tous ceux, sans exception aucune, qui travaillent à l'implanter parmi nous pour servir les misérables intérêts d'un parti politique anti-national, comme il est anti-chrétien.

Mais assez pour aujourd'hui.—Adieu.

Tout à vous,

* * *

P. S. J'allais fermer ma lettre quand l'ami B....est entré ; il paraissait préoccupé. Comme à l'ordinaire, il fit la lecture de cette lettre ; puis, me la remettant ; Je puis vous assurer ; dit-il, que parmi ces catholiques-libéraux ou transigeants, il y en a plusieurs, même dans la Chambre, qui sont des catholiques sincères même pieux. Je sais, de plus, qu'ils ont de bons rapports avec le clergé. Il convient donc d'avoir des ménagements et des égards envers eux.

A quoi je répondis : distinguons, mon ami ; pour l'homme privé, oui ; pour l'homme public, non. On doit respecter l'homme privé, selon son mérite ; et la charité, comme les con-

venances, exige qu'on le traite avec toutes sortes d'égards. Mais quant à l'homme public, qui s'autorise précisément de cette qualité pour propager l'erreur, et transiger avec les droits de la vérité et de la justice, il n'y a qu'une chose convenable à faire, c'est de le dénoncer sans égard pour ses bonnes ou mauvaises qualités personnelles ; ce n'est pas de cela dont il s'agit, c'est uniquement des intérêts de la société qui ne peuvent être différens de ceux de la vérité. Or, c'est ce que les écrivains attaqués par *Transigeant*, ont toujours fait, ni plus ni moins. C'est leur droit et personne ne peut les en priver ; c'est aussi leur devoir, et quelque pénible qu'il soit quelquefois, ils sauront l'accomplir coûte que coûte ; la bénédiction de Pie IX leur suffit ; ils n'ambitionnent pas d'autres récompense en ce monde ; c'est cette indépendance qui fait leur force ; *mitiga est veritas, et prevalebit.*

Comment ne voyez-vous pas, mon ami, que plus ces députés libéraux-transigeants, sont estimables comme hommes privés, plus ils sont répréhensibles comme hommes publics quand ils s'attachent à une erreur déjà condamnée, et qu'ils vilipendent ceux qui la combattent ? car l'erreur et l'astuce sont que plus dangereuses, précisément à cause du prestige de ceux qui s'en servent pour parvenir à leurs fins.

C'est là une des raisons pour lesquelles le Pape s'est prononcé avec bien plus de force contre le libéralisme que contre le naturalisme, le matérialisme et autres erreurs modernes.

L'erreur libérale était d'autant plus séduisante qu'elle était propagée par des hommes fort estimables. Ce n'était pas des hommes de valeur médiocre que ceux qui portaient les noms de Montalembert, Lacordaire, de Falloux, de Broglie, Dupanloup, Cochin, Ozanam, Gratry et cent autres.

Or, qu'a fait Pie IX en face de tels adversaires ? A-t-il cherché à transiger, à cause de l'importance de ceux qui propageaient l'erreur libérale, sous prétexte de réconcilier l'Eglise avec la société moderne ? Bien loin de là ; il n'en a parlé qu'avec plus d'énergie, comme chacun sait. Il a frappé cette erreur à coups redoublés ; il l'a condamnée cent fois de vive voix et par écrit ; il a déclaré à différentes reprises que ceux qui la soutenaient, quels qu'ils fussent, étaient plus dangereux que les Communeux, et qu'il faisaient plus de mal à la société que les pétroleurs.

C'est qu'en pareil cas, « *non est acceptio personarum* », parce que ajoute l'apôtre : *que conventio Christi et Belial ?*

J'espère que vous êtes satisfait, mon cher B.....après cette franche explication. Non, mon ami, comme Députés, ces catholiques-libéraux, qui ont transigé avec leur devoir, ne méritent plus notre estime, surtout depuis leur alliance avec les *rouges-grits* et les *Frances-Maçons*. S'ils s'obstinent dans cette politique, s'ils s'engagent plus avant dans cette voie funeste, si surtout ils augmentent leur nombre, la cause du Bas Canada courra les plus grands dangers, parceque cette politique est anti-catholique et conséquemment anti-nationale. Jugez-en par la facilité avec laquelle ils ont transigé sur la question Riel, et celle du N-Brunswick, afin de ne pas contrarier le Ministère rouge-grit.

Mais brisons là, laissez-moi, enfin, fermer ma lettre pour ne pas manquer la malle du soir.

J'espère, mon cher Député, que vous voudrez bien excuser ce long *Post-Scriptum* qui, pourtant, a bien sa raison d'être. J'en ai retranché une bonne moitié pour me faire pardonner l'autre.

Vale.

VIII.

MONTRÉAL, 20 MAI 1874.

Mon cher Député,

GRAND merci de votre aimable franchise : j'aime un homme sûr, ère et franc, qui va droit au but et ne s'embarrasse pas dans les mailles d'une fausse diplomatie. Vous partagez mes idées, dites-
vous, et vous êtes décidé à les approfondir par une étude sérieuse. C'est parler d'or. Mais la forme vous paraît sévère, parfois même un peu trop rude. Je reconnais bien là votre bon cœur toujours disposé à sympathiser avec le chagrin d'autrui. Veuillez bien observer, mon ami, qu'on ne juge pas l'erreur avec le cœur, mais avec la froide raison. Chaque chose a son nom ; pourquoi chercher midi à quatorze heures pour dire son fait à quelqu'un.

St. Jean-Baptiste va trouver Hérode, et lui dit en face : *non licet !* Point de diplomatie, point de phrases, point de cette fausse modération si en vogue de nos jours. Peu lui importe la colère d'Hérode et de la femme adultère ; il ne songe pas à sauver sa tête en transigeant avec son devoir ; vous êtes des adul-

«ères, vous violez les lois divines et humaines ; il faut vous séparer ; *non licet*. Beau courtisan du Pouvoir, n'est-ce pas ? Sage modération, fine diplomatie, souplesse libérale, Jean, « le plus grand des enfants des hommes » ignore cette belle science moderne. Que voulez-vous ; c'était un *intransigeant*.

Voici venir un disciple de l'Apôtre St. Jean ; c'est St. Polycarpe, Evêque de Smyrne. Comme son Maître, c'est un cœur aimant, compatissant s'il en fut jamais. Dans le commerce ordinaire de la vie, il pousse jusqu'à l'excès la tendresse, la complaisance, l'affabilité. Le grand Evêque de Lyon, St. Irénée, en parle quelque part de la manière la plus touchante.

Eh bien ! cet homme, type de la douceur, d'une affabilité proverbiale, cet agneau devient un lion, au besoin. Un jour, sur la place publique, il fait la rencontre de l'hérétique Marcion. C'était un catholique libéral de ce temps-là ; homme instruit, distingué, jouant un rôle considérable dans la société. Reconnaisant son ancien ami, si renommé pour sa douceur et son affabilité, Marcion s'avance à sa rencontre, le sourire sur les lèvres : « Est-ce que vous ne me reconnaissez pas, dit-il ? »—Il lui semblait que St. Polycarpe ne paraissait pas désireux de lui parler. C'était le loup interrogeant l'agneau. Leurs disciples respectifs les accompagnaient ; déjà les passants s'arrêtaient, les curieux s'attroupaient, tous avides de voir comment cette scène se terminerait. N'était-ce pas l'occasion d'user d'un peu de diplomatie, d'être modéré pour éviter de troubler la paix et de faire de l'éclat ? Que va faire l'agneau ? Tout-à-coup il se redresse, ses yeux brillent d'un éclat inaccoutumé, son indignation éclate : « Oui, je te reconnais, s'écrie-il ; je sais que tu es le fils aîné de Satan » ! puis, il lui tourne le dos, et s'éloigne sans lui dire bonjour, selon la recommandation de son Maître, l'Apôtre de la di-

fection. Quelle rude leçon ? que voulez-vous ? c'était un autre *intransigeant*.

Que fait St. Paul, en face du Proconsul Sergius Paulus, désireux d'entendre le grand Apôtre, et du courtisan Elymas qui s'interpose et veut l'en dissuader ? Or, c'était un personnage important que ce courtisan, fort considéré à la cour et familier du Proconsul. Ecoutez avec quel ton modéré St. Paul va lui parler. Avec un regard indigné, il le fixe quelque temps—*intuens in eum* ; puis, il le terrasse par ces mots véhéments : *O ! plene omni dolo et omni fallacia, fili diaboli, inimice omnis justitiæ !* etc..... et non content de cette rude leçon, il lui déclare qu'il va devenir aveugle, en punition de sa faute. Que voulez-vous ? c'était encore un *intransigeant*. Que d'Elymas de nos jours ! où sont les St. Paul ?

Et Notre-Seigneur lui-même, si plein de mansuétude pour la faiblesse humaine, témoin la Samaritaine, la femme adultère, etc... avec quelle rudesse ne traite-t-il pas les Scribes et les Pharisiens, prédicants libéraux d'alors ; « race de vipères ! *vos ex patre diabolo estis !* etc..... c'est ainsi que le Sauveur et ses Apôtres témoignaient leur horreur et leur indignation quand les intérêts sacrés de la vérité étaient en cause. Oh ! faiblesse libérale ! jusques à quand te cacheras-tu, sous les dehors de la modération, en face de l'erreur ? *Inspice et fac secundum exemplar.....*

Remarquez, mon cher Député, qu'il ne faut pas confondre la personnalité de l'individu avec les actes de l'homme public. Laisser l'individu dans l'ombre, c'est juste et convenable ; mais exposer au grand jour le personnage officiel selon ses mérites et ses démérites, c'est toujours notre droit et c'est souvent notre devoir.

Remarquez, de plus, que les idées que nous professons, mes amis et moi, sont en réalité celles des Encycliques du Souverain

Pontife. Or, les attaquer, les tourner en ridicule, parce qu'elles contrarient certaines affections politiques, c'est attaquer la vérité elle-même, chose intolérable, et de plus, dangereuse pour un grand nombre de braves gens incapables de juger par eux-mêmes.

En pareil cas, il n'est pas permis d'hésiter; on peut et on doit s'y opposer résolument, quelque froissement que cela puisse causer n'importe à qui.

Le non licet n'est jamais agréable à entendre, peu importe sur quel ton; pourtant, il faut en user tant qu'il y aura des prédicants de l'erreur.

Donc, mon ami, je loue vos sympathies, tout en faisant mes réserves sur vos réserves, ce qui ne nous empêche pas d'être toujours bons amis.—On prend les mouches avec du miel, mais on écrase la tête du serpent; or, le serpent est le symbole de l'erreur et ce mode d'exécution a été tracé par le Créateur: *conteret caput tuum!* c'est ce que les écrivains catholiques ont fait, et feront toujours, sans s'inquiéter des froissements et des plaintes de qui que ce soit. C'est l'attaque qu'il faut blâmer, et non la défense. Il y a une lutte constante entre la Vérité et l'Erreur, et ceux qui défendent la Vérité, ont reçu pour consigne: *Estote fortes in bello.....*

C'est un combat à outrance et sans quartier. Ce combat ne peut se livrer avec des gants blancs et des boules de neige; il y faut le fer et le feu; car c'est le salut de la société, comme le salut des âmes, qui est en jeu, selon que la victoire restera à la Vérité ou à l'Erreur, deux ennemies irrécconciliables.

Aussi, à quiconque enseigne l'erreur, *sit anathema*, dit l'Eglise. Elle ne fait pas acception des personnes: elle frappe indistinctement, selon les règles de la justice. Elle ne pardonne jamais, hormis au repentir, comme Dieu lui-même. Si le coupable

s'obstine et meurt dans sa révolte contre la Vérité, l'anathème le suit jusque dans la tombe où l'on jette son cadavre privé des honneurs de la sépulture chrétienne. C'est d'ûr ; mais, que voulez-vous ? l'Eglise est *intransigeante* apparemment.

N'ayons donc pas la prétention d'être plus modérés que l'Eglise de Dieu, aussi digne de respect et d'admiration dans son code disciplinaire que dans ses canons dogmatiques. Sachez, mon ami, qu'il y a, dans toutes les classes de la société, un bon nombre d'honnêtes gens, même haut placés, qui sont partisans de cette modération, invoquée—et pour cause—par les libéraux-transigeants, irrités d'être troublés dans leurs opérations. C'est un piège dangereux, et dont la secte libérale sait tirer bon parti pour avancer ses affaires. C'est l'absence du berger pendant que les loups rôdent autour du troupeau. C'est le sommeil de la sentinelle avancée qui néglige de crier : *Qui vive !* à l'approche de l'ennemi.

Or, ce besoin de paix à tout prix, est l'indice de la faiblesse, et aussi d'un défaut d'appréciation claire, distincte, des graves dangers dont nous sommes menacés par la secte des catholiques-libéraux, alliés avec les ennemis de la Vérité. Ainsi, la faiblesse, l'indécision, le manque de prévision, un fond de molle indifférence, tels sont les vrais mobiles de ces modérés à tout prix qui blâment bien plus haut les défenseurs de la Vérité que ses agresseurs sectairiens. Il répète sans cesse : « il ne faut pas troubler la paix ; » et pourtant avec ce système de *laisser-faire*, il ne peut y avoir de paix qu'en transigeant aux dépens de la Vérité. Est-ce ainsi qu'a fait Pie IX depuis vingt-cinq ans ? n'écrivait-il pas dernièrement au Rédacteur d'un journal : « *clama ; ne cesses !* »— Et St. Paul ne dit-il pas à tout gardien de la Vérité : *argue, i. crepa, olseca, opportuè, importuè ?* etc

Mais, disent ces naïfs partisans de la modération *quand même* : « autres temps, autres mœurs. La civilisation moderne répugne à cette énergique répression de l'erreur. En l'attaquant ainsi, vous ne faites que l'irriter, et la rendre plus active et plus entreprenante. »

Comme si l'Eglise avait cessé d'être *militante* ;—comme si la nature humaine avait changé avec le temps ;—comme si l'erreur était moins séduisante et moins funeste de nos jours, et la vérité moins nécessaire et moins aimable ;—comme si le « *certa virilitas* » de l'Apôtre ne pouvait convenir que pour l'époque où il écrivait ;—comme si le « serpent homicide *ab initio* » était devenu plus doux et plus apprivoisé dans ces temps de modération à la mode ;—comme s'il était prudent de négliger la recommandation de St. Pierre : *Estote fortes in bello, et pugnae cum antiquo serpente* ;—comme si l'*adversaire* circulant comme un lion, avait cessé d'être à craindre pour les gens modérés, et que le « *cui resistite* » ne devait s'entendre que d'une résistance passive et intérieure ;—comme si l'Esprit-Saint ne désignait pas ces modérés, en les qualifiant de « *chiens muets, non volentes latrare* » ;—comme si les chiens de garde ne devaient ni japper, ni bouger, de peur d'irriter les loups rôdant autour du troupeau !

Donc que ceux que cela concerne secouent la torpeur qui les empêche de voir les dangers présents et futurs du *Libéralisme* qui les conduit dans les sentiers ténébreux du *Modérantisme*. *Lux in tenebris lucet !* c'est l'Encyclique *Quanta cura*.—*Et tenebre eam non comprehenderunt !* c'est l'aveuglement de ceux qui ménagent les idées libérales condamnées.—*Ambulant in viis tenebrosas !* c'est la triste conséquence de cet aveuglement. *In foveam cadunt* c'est la punition. Or, partout et toujours, les mêmes causes produisent les mêmes effets ; donc, les idées libérales produiro-

les mêmes malheurs en Canada qu'elles ont causés à l'étranger. Faudra-t-il attendre les désastres de la Patrie pour s'écrier en gémissant : *Nos insensati ! Ergo erravimus !*

Les Sectes des Loges, jointes aux Sectes du protestantisme, du gallicanisme, du philosophisme, ont enfanté le *Libéralisme* en France, le *Joséphisme* en Allemagne, le *Carbonarisme* en Italie, le *Progressisme* en Espagne et l'on sait ce que toutes ces erreurs, qui ne diffèrent que par le nom, ont produit d'effroyables malheurs parmi ces nations, l'élite du genre humain, parce qu'elles ont fermé les yeux et les oreilles à la lumière et à la voix infail-
libre du Vicaire de Jésus-Christ. Nous avons au milieu de nous tous ces éléments de destruction ; nous pouvons encore les empêcher de faire ici ce qu'ils ont fait à l'étranger ; mais pour cela, il ne faut pas se borner à rester sur la défensive, défendant mollement, et comme à regret, nos institutions, notre langue, et nos lois,—faire alliance avec ceux des nôtres qui renient la foi de leurs pères, et avec les adeptes de la *Freine-Maçonnerie*,— gêner et entraver l'action des écrivains qui soutiennent hautement les doctrines romaines, tandis qu'on laisse toute liberté à la presse libérale transigeante, afin de ne pas déplaire au Pouvoir, infecté lui-même du venin des erreurs libérales,—enfin, il ne faut pas pactiser et transiger plus ou moins avec le libéralisme, sous pré-
texte de conserver la paix.

Agir de la sorte, ce serait montrer que l'on ne profite pas des leçons de l'histoire, surtout de celles des vingt-cinq dernières années ; ce serait témoigner bien peu de respect et de soumission envers les solennels enseignements du Souverain Pontife, qui s'adressent à tous les Pouvoirs chrétiens, temporels et spirituels.

Mais, à quoi bon parler de couleur aux aveugles, et de musique aux sourds ? Ne sait-on pas qu'il n'y a pas de pire aveugle que

celui qui ne veut pas voir, ni de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Rien de nouveau sous le soleil ; car déjà le Roi prophète disait d'eux : *Aures habent et non audient ; oculos habent et non videbant.*

Que Dieu ait pitié de notre chère patrie ! Qu'il daigne lui envoyer à temps les hommes de foi et d'énergie dont elle a un si grand besoin pour nous tirer de cette léthargie qui nous affaiblit et nous ruine insensiblement, en fortifiant d'autant nos adversaires. Donc, que chaque classe de la société, chacune pour ce qui la concerne, crie au SEIGNEUR :

O Lux beatissima,
Reple cordis infirma
Tuorum fidelium.

Sine Tuo lumine,
Nihil est in homine ;
Nihil est innoxium !

Après cette longue digression, pour dissiper vos scrupules, et jeter un plus grand jour sur cette grave question, je devrais revenir à votre lettre, mon cher Député ; mais, en vérité, je ne me sens pas le courage de vous accabler encore aujourd'hui comme j'ai fait par ma dernière lettre.

Restons-en donc là pour aujourd'hui. S'il vous arrivait de vous plaindre qu'après avoir été trop prolix, je suis devenu trop laconique, j'en serais assurément très flatté.—Adieu.

Tout à vous,

P. S. L'ami B..... est en veine de poésie, et veut avoir le dernier mot. Avec un petit grain de malice, il me diete ces vers d'un de vos poètes favoris, dit-il :

“ N'offrez pas un sujet d'incidents trop chargé,
“ Le seul courroux d'Achille, avec art ménagé,
“ Remplit abondamment une Iliade entière ;
“ Souvent trop d'abondance appauvrit la matière.”

B..... Prétend que la poésie fait vos délices. Alors, pauvre Député, quelles doivent être vos *délices* en écoutant la prose ministérielle !

Bah ! dit B.... il songe alors à cet autre passage :

De peur de l'éconter Pan fuit dans les roseaux,
Et les nymphes, d'effroi, se cachent sous les eaux.

Vale.

IX.

MONTRÉAL, 22 MAI 1874.

Mon cher Député,

NON, mon ami, je ne suis pas opposé à ce que mes lettres soient lues et discutées en petit comité, « tant s'en faut qu'au contraire » comme s'exprimait la grammaire sur laquelle je gémissais dans mon enfance, du temps du vénérable Père Roque, d'heureuse mémoire. Qu'il est déjà loin ce passé, avec ces alternatives de joie et de tristesse, de succès et de revers, d'étourderies et de graves pensées! temps fortuné qui parut long et fut si court; et où, Dieu aidant, le bien l'emporta, au total. Un demi siècle s'est écoulé depuis! et pourtant, ce lointain passé m'apporte encore des souvenirs émouvants, et des impressions de respect et de gratitude qui semblent ne devoir s'effacer qu'avec les derniers battements du cœur.

Hâtons-nous d'étouffer ces réminiscences, dont la douce mélancolie n'a de charmes que pour le *laudator temporis acti*, ce personnage importun, qui,

« *Toujours plaint le présent, et vante le passé.* »

Maintenant, revenons à nos moutons, qui ne sont pas tous des mérinos, soit dit sans malice.

Ils critiquent, dites-vous, « hardiment et sans gêne » ; c'est leur droit, et je suis bien aise qu'ils en usent ; après la critique viendra la réflexion. Voyons un peu cette critique. « Tout « cela pouvait convenir aux anciennes sociétés, à l'époque de « l'enfance des nations modernes. Mais en atteignant l'âge viril, « elles se sont graduellement affranchies de ces « idées cléricales », « pour prendre leur essor glorieux vers la liberté. La raison « humaine plus éclairée, a secoué ce contrôle fatigant, et est « entrée en pleine possession de son indépendance. La fonction « d'un Député n'est pas d'étudier le catéchisme ou la théologie, « mais d'améliorer le code civil, et de s'occuper de politique. « Cette besogne lui suffit amplement. Parlez-nous de choses « positives, pratiques, tangibles, profitables ; à la bonne heure, « voilà notre affaire. Notre grande préoccupation, c'est d'avoir « une forte majorité. Alors, si les Ministres bronchent, la ma- « jorité est là pour les redresser ou les congédier. Ces idées « de haute volée peuvent être excellentes dans l'intérieur des « Eglises ou des familles, mais elles sont déplacées « *on the floor* « *of the House* », etc.....

C'est bien là, n'est-ce pas, le résumé des remarques faites par vos amis du petit comité, à la suite de la lecture de mes lettres ? — Que répondre, demandez-vous ?

Voici, d'abord, une réponse préparée plusieurs siècles d'avance par l'Esprit Saint ; je suppose que vos amis croient encore à l'Esprit-Saint :—*Nisi dominus edificaverit domum, in vanum laboraverunt qui aedificant eam* » ; traduction libre ; aucun pouvoir ne peut prospérer, si, pratiquement, il renie Dieu, en reniant ses Lois.

En voici un petit commentaire.—Ce sera une réponse suffisante au matérialisme affecté de vos amis ; car, pour le dire en passant, ils n'y croient pas eux-mêmes.

Vous voulez un gouvernement fort ;—très-bien.

Et cela vous suffit ;—très-mal.

C'est là où votre politique trébuche.

D'où vient la force du Pouvoir ?

D'une forte majorité dans la Chambre ;—autre erreur.

En effet, les diverses combinaisons politiques font et défont la majorité elle-même qui n'a qu'une existence précaire, en sorte qu'elle tourne en tout sens comme la girouette qui couronne le Palais Législatif. Sachez que la majorité n'est qu'un instrument, de même que les chefs qui exercent le Pouvoir.

Ni les Ministres, ni la majorité ne possèdent *per se* la force morale sans laquelle le Pouvoir ne peut se faire respecter, ni obéir, sauf par la force brutale, comme chez le grand Mogol, en Turquie, et actuellement à Manitoba. Or, un instrument suppose une force motrice, une main pour s'en servir ; où est cette force ? où est cette main ? Regardez cet immense navire qui vient d'être lancé à la mer. Disons qu'il s'appelle *Dominion*. Tout bon marin sait que la force directrice de ce navire réside dans le gouvernail, sans quoi il deviendrait le jouet des flots. Il a son chef, ses officiers, son équipage. Or, voici que tous ensemble, se disent :—nous ne voulons pas être soumis au contrôle du gouvernail ; cela pourrait convenir aux anciens ; quant à nous, nous regardons un tel contrôle comme indigne du progrès moderne, etc.

.....Quelle folie ! dites vous ; Eh bien ! mon ami, c'est exactement la folie présomptueuse de ceux de vos amis qui prétendent conduire le vaisseau de l'état sur cette mer orageuse de la

politique sans le contrôle de l'ordre moral, ce gouvernail indispensable au salut de la société. La chose est ridicule, impossible dans un cas comme dans l'autre.

Oui, mon ami, il y a dans la société une force directrice dérivant de l'ordre moral, sans laquelle la société battue par les vents orageux des intérêts, des passions, l'ambition effrénée, serait promptement disloquée, et tomberait dans le gouffre de l'anarchie.

Cette force morale possède une puissance d'attraction, de cohésion, qui tend sans cesse à unir les volontés et à les diriger vers ce qui est vrai, juste, honnête et conséquemment propre à procurer le bien général.

C'est cette force qui soutient le Pouvoir, et sans laquelle la majorité elle-même serait réduite à l'impuissance.

Retranchez-là, et il chancelle à l'instant, comme tout corps solide privé de son appui.

La vraie habileté, comme le devoir du Pouvoir, c'est de connaître cette force, et de savoir l'employer convenablement. Or, cette force directrice est indépendante du talent, de l'habileté, de la souplesse, de la science des Gouverneurs, des Ministres, des Chambres, parcequ'elle procède exclusivement d'une loi providentielle pour la conservation de la société. Voici la consigne du Maître : « C'est par Moi que les Rois règnent et que les Législateurs portent des lois justes. »—Dites non ; et vous adoptez le « *non servium*, » cause première de tout mal moral et temporel.

Tel est l'ordre établi par le Créateur et le Conservateur de la société, et d'où découle le droit du Pouvoir, comme aussi la force directrice dont il est ici question.

Que faut-il en conclure ? Ceci.—Aucun Pouvoir ne peut, sans danger pour la chose publique, ignorer, oublier, mépriser, repousser cette Loi primordiale irrévocablement imposée à la société par le Créateur lui-même.

Done, il *faut* que les libéraux de toutes les nuances en prennent leur parti, et qu'il s'efforcent de monter sur ces *hauteurs* afin de voir et de comprendre le vrai rôle, ou plutôt le Devoir rigoureux de tout Député, de tout Ministre ; et cela sous peine de rétrograder au lieu de progresser, parce que *Deus irridebit*.

Tout Pouvoir qui cherche à s'affranchir de cette loi immuable, ne peut qu'engendrer le désordre, la discorde, l'anarchie, parce qu'il ébranle la colonne principale sur laquelle repose la société chrétienne. C'est la sanction inévitable de cette Loi qui repose sur la Vérité et la Justice, et dont la faible raison humaine a besoin pour se diriger avec sécurité, de même que le pilote a besoin du gouvernail pour diriger le vaisseau qui lui est confié.

Done, toute atteinte portée à la Vérité et à la Justice, a son contre-coup dans le corps social, et produit immédiatement un désordre plus ou moins grave, selon la nature et la gravité de l'offense contre cette loi providentielle ; de même que toute atteinte au gouvernail d'un navire, a immédiatement son contre-coup dans toute l'étendue du navire, et produit un danger plus ou moins grand, selon la nature et la gravité du coup porté à cette partie si essentielle à la sécurité du vaisseau, et de ceux qui s'y trouvent renfermés.

Brisez le gouvernail, et le vaisseau deviendra le jouet de la mer ; en dépit de l'énergie, du talent des officiers, et des efforts de l'équipage, il n'échappera pas au naufrage. Brisez la loi providentielle de cet ordre moral de la société, et elle deviendra

la proie du désordre et de l'anarchie. Ce qui se passe actuellement en Europe, est une éclatante démonstration de la vérité, des considérations faites sur ce sujet, et une réponse irréfutable aux objections et aux rêves creux de ceux qui sont entichés de l'erreur libérale.

« *Et nunc erudimini* » vous tous, Gouverneurs, Ministre, Députés, Magistrats, etc.

..... Vous ne parviendrez jamais, Grâce à Dieu, à changer cet ordre providentiel. Autant vaudrait essayer de faire disparaître le soleil qui nous éclaire, et conserve la vie à toute créature. Sachez que de même que chacun de vous, en particulier, est tenu de respecter la loi divine ; de même, tous collectivement, comme Pouvoir, vous êtes également tenus au respect et à l'observation des lois divines. D'où il suit que le pouvoir peut pécher, et attirer sur lui la colère de Dieu, comme l'individu.

Mais arrêtons-nous là, mon cher Député. Il faut être sobre, quand on prend une forte nourriture.

Si cette exposition de la Vérité, loin d'ébrauler les convictions—si convictions il y a—de vos amis, ne fait que les exciter à crier plus fort, eh bien ! laissons-les crier *to their heart's content*. Peut-on empêcher les loups de hurler ?—Au reste, je ne pense pas qu'ils soient réellement aussi convaincus qu'ils affectent de l'être.

Je les crois légers, irréfléchis, indifférents à l'ordre surnaturel—pour cause—, peu versés dans l'Histoire, peu soucieux de fortes études, plus adonnés à des lectures frivoles ou dangereuses qu'à celle des auteurs sérieux ; malgré tout cela, je ne les crois pas méchants systématiquement, au moins pour le plus grand nombre. Leur verbiage libéral n'est qu'une affectation de mauvais goût ; et il me semble qu'à chacun d'eux, peut s'appliquer,

plus ou moins, le vieux proverbe : « *His bark is worse than his bite* ; » — ce qui doit s'entendre de leur jactance, et non de leurs actes comme Députés. A ce sujet laissez-moi vous faire part d'une pensée qui me préoccupe péniblement depuis ce vote néfaste par lequel le brave Riel a été expulsé de la Chambre fédérale ; expulsion aussi impolitique qu'elle fût injuste et illégale.

A Manitoba, l'injustice de nos méprisables tyranneaux ayant échoué une première fois dans la ridicule campagne du Sectaire McDougall, on a repris en sous-œuvre, au mépris de solennelles promesses, cette œuvre de ténèbres, entreprise et poursuivie constamment par les Loges. La faiblesse d'abord, puis la haine des sectaires, sont cause que les droits de la Justice et de la Vérité ont été honteusement sacrifiés par suite de la criminelle alliance du *Libéralisme* avec la *Franc-Maçonnerie*. Par ce moyen odieux la loi providentielle de l'ordre moral a été repoussée avec mépris, de sorte que le mensonge et l'injustice ont triomphé.

En conséquence, un nuage gros d'orages futurs s'élève sur Manitoba. Qu'arrivera-t-il, dans un temps plus ou moins rapproché ? nul ne le sait. Mais raisonnant par analogie, il y a lieu de craindre que ce nuage, précurseur de l'orage, ne grandisse de jour en jour jusqu'à ce qu'il s'étende sur toute la PUISSANCE.

C'est le Pouvoir Fédéral qui est l'unique cause de ce point noir qui s'élève à notre extrême horizon. Si un jour la foudre éclate, n'est-il pas à craindre qu'elle ne frappe successivement ou simultanément toute la PUISSANCE qui a bravé la Justice divine en frappant injustement un peuple paisible, soumis, et confiant dans la bonne foi du Pouvoir ? On a semé les vents, ne récoltera-t-on pas la tempête ? Manitoba, assurément, a de justes rai-

sons de se plaindre. Ne dira-t-il pas à la PUISSANCE, dans sa juste indignation : *Beatus qui retribuit tibi quæ retribuiti mihi !* Or, le Dieu de la Justice écoutera les gémissements et la prière de ce pauvre opprimé depuis si longtemps, au mépris des lois divines et humaines. Ne dira-t-il pas un jour à la PUISSANCE : « *Qu'as-tu fait de ton frère ?* » — Que pourrait-elle répondre, que fera-t-elle pour réparer sa faute, et fléchir la colère divine ? *Videant consules ne quid detrimenti res publica capiat !* — Ayons, au moins la sagesse des anciens payens.

Quoiqu'il en soit, mon cher Député, de ces lugubres prévisions, il est évident que les libéraux-transigeants ont assumé une terrible responsabilité par la part active ou passive qu'ils ont prise dans la triste session fédérale de 1874.

Par leur politique égoïste, anti-nationale, anti-chrétienne, ils privent notre nationalité d'une grande force dans un temps où, si je ne me trompe, elle va avoir à éprouver de rudes assauts. Des temps critiques approchent, par notre faute ; nous aurons besoin de serrer nos rangs et de mériter l'assistance d'En-Haut, si nous voulons échapper au naufrage. Tandis qu'il en est encore temps, préparons-nous, nous fils des croisés, à combattre les fils du *Libéralisme* et de la *Franc-Maçonnerie*. A nous de faire notre devoir comme catholiques, et comme citoyens ; car Dieu ne sauve pas plus les peuples que les individus, malgré eux et sans leur concours. Dieu respecte le libre arbitre mais il le châtie quand il s'égare volontairement, non par ignorance, mais par malice. — *Intelligenti pauca.*—Adieu.

Tout à vous,

P. S.—L'ami B... veut absolument vous citer un poète latin, son auteur favori ; comme s'il n'avait pas assez gémi et souffert jadis à son sujet. Il insiste sous prétexte qu'il peint exactement la situation morale de ceux de vos amis qui refusent à la vérité la place qui lui convient dans l'ordre des faits. C'est un passage de Virgile, constatant un certain phénomène moral dont il ne pouvait se rendre compte.

Voici ce passage remarquable sous la plume d'un payen :—
« *Video meliora, probo que ; deteriora sequor.* »

St. Paul constate aussi ce phénomène, mais il en donne l'explication, et indique le remède à cette infirmité morale de l'homme déchu :—*caro concupiscit adversus spiritum, et spiritus adversus carnem..... animalis homo non intelligit... Quis me liberabit ?... gratia Dei... omnia possum in Eo qui me confortat etc.....*

Parbleu, s'écrie B... vous citez « *with a vengeance* » ; je gage que c'est par dépit de mon passage de Virgile ; mais je me rattrapperai en, etc..... Il y a vingt minutes que ma lettre est à la poste, et mon brave *grumbler* gronde encore. Enfin, j'en tiens une.

Vale.

MONTRÉAL, 6 JUIN 1874.

Mon cher Député,

Vous vous plaignez de mon silence ; pourquoi ce long retard, dites-vous ? En voici la raison : D'abord, la crainte de vous fatiguer ; puis, l'insistance de notre ami B.....Que de fois ne m'a-t-il pas dit : « Assez, assez comme cela : ne faut-il pas lui laisser le temps de réfléchir ? »

Enfin, hier, il m'acheva par ce texte à brûle pourpoint :—*Oportet sapere ad sobrietatem.* Fallait-voir sa joie naïve d'avoir trouvé cet argument *ad hominem* !—« Vous qui aimez tant les textes, dit-il, retenez bien celui-là ; vous ne l'aurez pas volé. » Ce soir-là, il se retira triomphant.

Bismark ne l'était pas davantage, après avoir mis en cage son compère le *Sédentaire*.

Je craignais donc d'être indiscret, et j'attendais un mot de vous. Votre lettre est venue, fort à propos, me mettre à l'aise, et forcer B.....à renouer.

Cela dit, je reprends ma *prédication*, et j'entre de suite *in medias res*.

Nous sommes rendus au dixième point. Jamais sermon n'eut autant de points, sans parler des pointes.

Done, quelle conclusion tirer de tout ce qui a été dit précédemment ? celle-ci : Que c'est une chimère, et de plus une erreur capitale, de prétendre que le Pouvoir n'a rien à démêler avec l'ordre surnaturel ; qu'il est indépendant ; qu'il vaut mieux qu'il en soit ainsi ; que la raison humaine se suffit à elle-même, et n'a nul besoin de théologie pour régler les affaires de ce monde.....

C'est cette funeste erreur de l'école libérale qui a introduit le trouble, la confusion, la division, le désordre, l'anarchie dans la société ; tant il est vrai que sans la lumière d'En-Haut, *animalis homo non intelligit*, comme dit l'apôtre. La vérité vraie est donc celle-ci : l'union du surnaturel avec l'ordre naturel est d'une nécessité absolue. Sans cette union, l'homme ne peut réussir à atteindre sa double fin, temporelle et éternelle.

On peut dire de cette union ce que le Sauveur a dit de celle du mariage :—*Quod Deus conjunxit, homo non separet*. De même que la violation de cette loi, par le divorce, avilit et ruine la famille ; de même le divorce officiel ou pratique entre le Pouvoir et l'ordre surnaturel, avilit et ruine la grande famille des peuples. Par la violation systématique de cette loi providentielle, toute société est exposée à être jetée hors des sentiers de la Vérité et de la Justice. Dès lors, elle devient la proie de l'anarchie, ou d'une exécrable tyrannie. Cela est historique, et n'a pas besoin de plus ample développement. C'est une vérité qui a la force d'un axiôme ; or, on cite les axiômes, mais on ne perd pas le temps à les démontrer. Qui jamais s'est avisé de prouver que $2 \times 2 = 4$?

Done, quiconque travaille à cette séparation du Pouvoir d'avec l'ordre moral, travaille par là même au bouleversement de la société qui ne peut vivre sans cette union, pas plus que le corps sans son âme. C'est pourtant, mon cher Député, le travail souterrain des Loges de la *Franc-Maçonnerie* : loges vraiment sataniques, dont la devise est le « *non serviam* » de l'Archange déchu.

Si l'on venait à réussir, pour un temps, à consommer pratiquement cette séparation parmi nous, tous les liens sociaux se briseraient promptement. Bientôt, l'on verrait surgir l'anarchie, la guerre civile, la révolution, puis la compression césarienne de la force brutale remplaçant la force morale. Car l'ordre moral est l'état normal de la société : elle n'a de vie qu'en lui et par lui ; c'est son âme ; or, quand l'âme se retire, la mort arrive.

Toute révolte politique sort d'une révolte morale contre cette loi providentielle imposée à l'homme par son créateur. Aussi, n'est-ce pas sans un châtement sévère que les nations, égarées par d'odieuses doctrines, s'élèvent contre les lois divines qui ont pour fin le bonheur de l'homme en ce monde, comme en l'autre, c'est là une philosophie élémentaire, démentrée irrésistiblement par l'histoire. Aucune démonstration mathématique n'est plus claire, ni plus certaine que celle-là.

Ne cherchez pas ailleurs, mon ami, la source première des désastres de notre ancienne Mère-Patrie. Tant qu'elle continuera à être entichée de la grande apostasie de 89 : tant qu'elle ne reviendra pas officiellement et pratiquement aux principes chrétiens qui en ont fait pendant de longs siècles, la première nation du monde, elle ira s'abaissant de plus en plus, et qui sait si elle ne subira pas un jour le sort de l'infortunée Pologne ? C'est la sanction inévitable des lois providentielles qui régissent les

nations. « *Les moulins du Bon-Dieu broient lentement, mais ils font farine* » dit un vieux proverbe allemand. Heureusement que les libéraux ne peuvent confisquer ces moulins-là. Bismark, Victor-Emmanuel, Serrano et *tutti quanti* en feront un jour l'expérience, comme leur camarade l'ex-carbonaro broyé au moulin de Sedan, de même que son oncle à celui de Waterloo. Croyez-le, mon cher Député, la société, de même que la famille, ne peut avoir de sécurité, ni de stabilité que par le règne pratique de la Vérité et de la Justice : c'est la loi de leur existence. Tous les Pouvoirs sont sous l'empire de cette loi, bon-gré mal-gré : — *Per Me regunt* : c'est l'ordre fixé par le Maître Suprême. Donc, Ministres et Députés, *evadimini qui judicatis terram*.

Mais, dit le libéralisme : « cette philosophie est fort belle, sans au'un doute : elle peut avoir son utilité en temps et lieu ; cependant, ce ne sont là que des idées purement spéculatives qui peuvent intéresser ou amuser certaines personnes, mais dont l'utilité pratique est fort problématique. La raison humaine s'est affranchie de ce contrôle qui gênait sa marche vers sa liberté et le progrès. Le Pouvoir séculier est indépendant du Pouvoir religieux dont il s'est séparé entièrement. Cette séparation est un bienfait pour les peuples libres. Il faut prendre le monde moderne tel qu'il est : prendre le positif, et laisser l'idéal », etc...

Erreur, mon ami, erreur ! d'autant plus coupable qu'elle a été condamnée cent fois par cet infaillible gardien de la Vérité, Pie IX.

Tenez pour certain, mon cher Député, que ces idées élémentaires sont loin d'atteindre les régions idéales d'une politique basée sur le Décalogue et sur les enseignements infallibles de l'Eglise, comme c'est la volonté de Dieu qu'elle le soit. Sans les désolantes doctrines qui bouleversent les sociétés chrétiennes

depuis l'infâme Luther, qui sait si cet idéal--voulu de Dieu-- ne se fut pas réalisé, en effet, dans les Royaumes de la chrétienté? Cependant, peu après cette révolte canadienne, cet idéal fut bien près de se réaliser dans les célèbres Missions du Paraguay, fondées par les Pères de la Compagnie du Jésus. Qui peut lire cette touchante Epopée, si bien racontée par le Père Charlevoix, sans sentir son cœur se gonfler par une amère tristesse, et son âme se remplir d'indignation, en assistant par la pensée à l'horrible spectacle de la destruction de ces incomparables Missions, par l'infâme Pombal? En réfléchissant sur cette effroyable puissance du géant du mal, qui ne dira avec l'Apôtre : *O altitudo sapientia Dei : quoniam incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viae ejus !*

Le dirai-je ? et pourquoi non ? mon cœur est attristé, et une profonde inquiétude s'empare de moi, quand je considère tout ce qui s'est passé parmi nous depuis ces dernières années. Que de défections causées par les doctrinaires de la libre-pensée, puis, par la secte libérale ! Hélas ! « l'antique serpent » s'est glissé dans l'Eden de l'heureuse famille canadienne pour lui faire goûter le fruit empoisonné du *Libéralisme* ! De là, ces divisions fratricides, si bien exploitées par ceux qui n'aiment ni notre race, ni nos croyances, ni nos idées, ni nos coutumes, ni les traditions de nos pères. Et, chose étrange ! beaucoup des nôtres semblent avoir renié tout cela, pour s'assimiler à ceux qui après avoir essayé de nous écraser, n'ont jamais su que nous tolérer, sans jamais nous aimer, ni peut-être nous estimer. En quoi les trouvent-ils supérieurs ? qu'ont-ils à gagner par cette défaillance ? Est-il donc nécessaire, pour sauvegarder nos droits et observer les convenances sociales, de courir au-devant de l'absorption de notre race ? Se pourrait-il qu'il y eût parmi nous des imitateurs d'Esau, prêts

à vendre à vil prix leur droit d'aînesse ? Qui ne serait fier de l'origine et des belles traditions de nos valeureux pères ? En quoi pouvons-nous rougir de notre race ? Qu'avons-nous à envier à l'autre ? Si l'on mettait en relief les traits saillants et caractéristiques de l'une et de l'autre race, que résulterait-il de cet examen ?

Notez, s'il vous plait, que je ne cherche pas à élever l'une aux dépens de l'autre ni à déprécier l'une au profit de l'autre. On sait fort bien que l'une et l'autre ont de grandes qualités et des grands défauts ; mais, quoiqu'on puisse dire pour ou contre l'une ou l'autre, je ne crois pas que nous ayons beaucoup à regretter ni beaucoup à envier ; c'est ce qu'il doit être permis de dire sans offenser personne. (1)

Pour moi, j'aime cette vaillante race bénie de Dieu sur le champ de bataille de Tolbiac, engendrée à la vraie foi par St. Rémi, et baptisée « fille aînée de l'Église » ;—j'aime cette race chevaleresque dont Dieu s'est servi pour faire ces grandes choses que l'Histoire appelle « *gesta Dei per Francos* » ;—j'aime à croire qu'elle a une grande mission à remplir sur ce vaste continent comme sur le continent Européen ;—j'aime à repasser dans ma mémoire les luttes qu'elle a soutenues, avec gloire, depuis qu'elle s'est installée sur le sol canadien ;—j'aime à me réjouir de ses triomphes, mérités et obtenus par sa longue persévérance dans le bien, et par son éloignement du mal ;—j'aime à plonger, par la pensée, dans un avenir encore plus grand et plus glorieux pour ce *peuple de gentilshommes*, comme on nous désignait autrefois ;—j'aime à évoquer un idéal réalisable encore, pourvu que nous soyons fidèles—côte que coûte—comme l'Irlande, aux enseigne-

[1] Je viens de lire, dans la *Minerve* de ce matin, un excellent article sur ce sujet.—*Honor cui honor.*

ments de ce grand témoin de la VÉRITÉ et de la JUSTICE qui siège sur la CHAIRE de ST. PIERRE !

Pourquoi faut-il qu'un si bel avenir soit déjà gravement compromis, moins par la malice des autres, que par les défaillances d'un si grand nombre des nôtres ? Il me semble entendre la Patrie dire en gémissant : *Si inimicus meus maledixisset mihi sustinuissem utique* : mais hélas mes douleurs présentes viennent de mes propres enfants ; mes malheurs futurs, c'est encore mes enfants qui les préparent en semant la division parmi leurs frères, et en s'alliant avec mes perfides ennemis !

Voilà ce qui m'attriste, et me pousse à crier, du fond de l'âme, au Dieu de nos pères : *Nequando dicat inimicus, prevaleat !*

Enfin, concluons.—En finissant, mon cher Député, laissez-moi vous exhorter à lire avec le plus grand soin, les auteurs dont je vous ai déjà parlé. Vous y trouverez une lecture attrayante où sont réunis tous les charmes de la diction, avec la profondeur de la science. Maintenant que vous allez jouir du repos de la *villégiature*, c'est le moment favorable pour recruter de nouvelles forces intellectuelles, afin de vous préparer à la campagne prochaine.

Donc, « *tolle, lege,* » et puissiez-vous éprouver quelque chose d'analogue à ce qui arriva à St. Augustin !

J'en ferai autant de mon côté, et si vous êtes encore dans les mêmes dispositions, nous pourrons reprendre nos petites causeries, *in tempore opportuno.*

Sur ce, que Dieu vous ait en sa sainte garde —Adieu.

Tout à vous,

P. S.—Ainsi, mon cher Député, je vais prendre congé. pour

un temps de vos collègues libéraux-rouges-grits-francs-maçons-orangistes ; quelle longue vipère que ces sectes soudées les unes aux autres pour notre malheur ! C'est dommage que cette bête venimeuse n'ait pas les oreilles aussi longues que le corps, peut-être serait-elle moins à craindre.

St. George, qui a tué le dragon, viendra-t-il un jour nous délivrer du dragon du libéralisme de toute nuance ? Hélas ! nous ne le méritons guère.

Feu Sir George le tenait en échec depuis longtemps ; malheureusement, il s'est usé avant le temps dans cette lutte opiniâtre, et la bête malfaisante, redevenue libre, s'est ruée sur nous avec fureur ; elle était si affamée !

Serons-nous longtemps encore soumis à cette dégradation ? Ne saurions-nous trouver un autre George pour en délivrer notre chère Province ? Aurons-nous un jour la joie de dire à l'un des nôtres : *confregisti capita draconis ?*

L'ami B.... dit : « A quoi bon se plaindre ? c'est notre faute pourquoi sommes-nous divisés ? n'est-il pas écrit : *omne regnum in se divisum desolabitur ?*—Oui, voilà bien notre mal capital ; mais où est le remède ? L'Anglais dit :— *Where there is a will there is a means*—et il a raison.—Il y aurait bien des choses utiles à dire sur ce sujet, mon cher Député, mais il faudrait encore une autre longue lettre, et j'ai résolu que celle-ci serait la dernière, au moins de la présente série. D'ailleurs, pour être franc je ne pense pas que le moment soit encore venu.

Jésus disait à ses Apôtres : *adhuc multo habeo vobis dicere sed potestis portare mole.* » (St. Jean, 16.)

Réfléchissez sur ces paroles, et sur tout ce chapitre ; peut-être

alors comprendrez-vous mieux ce qui nous manque pour former une union solide et durable parmi nous.

Enfin, finissons-en ; et disons pour tout résumer dans un mot
« Aide-toi et le Ciel t'aidera. »

Vale.

* * *

P. S. du *Post Scriptum* : c'est bizarre mais inévitable ; voici pourquoi.

L'ami B. est rentré tout essoufflé :

— Votre lettre est-elle partie, dit-il ?

— Non, la voici.

— Tant mieux, car j'ai une observation importante à vous faire.

Nous avons oublié que notre excellent Député a des relations de société, et même de famille avec la *race supérieure*, comme disait notre ancien Gouverneur Sir E. Head.

Là-dessus, il commence à défiler plusieurs objections plus ou moins spéciales au sujet de certaines allusions sur la race supérieure.

— Halte-là, lui dis-je ; voyons, mon ami, n'est-ce pas la vérité ?

— Sans doute, reprit-il sans doute ; mais vous savez, toute vérité n'est pas bonne à dire. »

— Non, je ne sais pas cela ; mais je sais que la vérité est toujours bonne, et que le mensonge est toujours mal.

Je sais de plus que souvent on donne le nom de modération à la faiblesse, et celui de violence à la franchise. Comment ! ami B. *Tu quoque !*

Allons, calmez-vous, et écoutez-moi bien, sans m'interrompre s'il-vous-plaît.

Voici ma réponse finale.

Tout ce que j'admets à ce sujet, c'est la règle donnée par l'Esprit-Saint : *tempus loquendi, tempus tacendi*, or je pense que le *tempus loquendi* est arrivé depuis longtemps. Chacun peut en juger à sa guise; l'essentiel, c'est que la vérité soit sauvée. Je prétends que chacun est libre d'exprimer sa pensée sur ce sujet, pourvu que les convenances et la vérité soient respectées. C'est là que se trouve la modération, et non dans le silence.

Je prétends, encore qu'il est opportun de le faire dans un moment où je reproche à plusieurs des nôtres l'oubli des belles traditions de notre race.

Je prétends de plus, qu'il est urgent de relever le moral des nôtres, et de toucher convenablement la fibre nationale, ainsi qu'on s'en occupe à l'occasion de la St. Jean-Baptiste.

Je prétends, enfin, qu'il est indigne d'un fils de France de s'abaisser devant les fils d'Albion, moyennant finance. C'est une dégradation qui me fait rougir, rien qu'en la signalant. Elle suffit, à elle seule, pour m'inspirer le mépris du libéralisme, dont un des malheureux effets est d'abaisser ainsi les caractères.

Que n'aurais-je pas à dire si je voulais faire ressortir les traits caractéristiques des deux races ? N'en aurais-je pas le droit, ne fût-ce que pour châtier l'arrogance de certains journaux qui nous traitent avec la plus extrême injustice, et parlent sans cesse de nous et de nos plus chères institutions avec un mépris d'autant plus outrageant qu'il va jusqu'aux plus odieuses calomnies ?

Malgré ces provocations, je m'en suis abstenu, parce que mon but n'est pas de récriminer, mais d'instruire.

Aussi me suis-je borné à des allusions inoffensives, qui me paraissent suffisantes pour attirer l'attention des nôtres, et signaler le danger qui menace notre race sur ce sol arrosé des sueurs et du sang de nos ancêtres.

De plus, pensez-vous que je ne sache pas reconnaître ce qu'il y a de louable et de blâmable dans l'une et l'autre race ?

Par exemple, qui ne louera pas l'Angleterre d'avoir tant contribué, pour sa part, à rétablir l'ordre et la justice en Europe de 1789 à 1815 ?

Pendant tout ce temps, elle n'a jamais perdu de vue la nécessité d'abattre la révolution, à tout prix.

Elle y a dépensé largement son or et son sang. Elle y a déployé une profonde sagesse, une indomptable persévérance, un courage admirable.

Par contre, qui ne blâmera la France, de l'exécration de la révolution de 89 ? qui ne la blâmera d'avoir abattu la puissance de l'Autriche au profit de l'Italie et de la Prusse qui en ont tant abusé ?

En omettant donc l'examen des bonnes et mauvaises qualités des deux races, ce qui offrirait une étude fort intéressante à une juste critique, n'est-il pas vrai que, dans son ensemble, la politique nous présente un caractère extrêmement saillant et caractéristique, à l'honneur de l'une et à la honte de l'autre ? N'est-il pas vrai que la somme du bien est beaucoup plus considérable chez l'une que chez l'autre ?

L'une a eu généralement une politique de bonne foi, de confiance, de générosité ; l'autre, de duplicité, de défiance, d'égoïsme. Celle-ci, de nos jours, a fomenté partout l'agitation, le désordre, la révolution afin de pêcher en eau trouble.

Elle a encouragé et assisté efficacement les garibaldiens et les carbonari ; elle a hébergé les assassins aux ordres du sectaire

Mazzini, et lui a toujours procuré l'or, les armes, les passeports et tous les moyens nécessaires pour parvenir à ses fins détestables.

A ce propos, qui ne se rappelle la visite de Garibaldi à Londres ? comment cet ignoble brigand fut fêté par Lord Palmerston et tout son Ministère ; comment le Prince de Galles, à la tête de l'aristocratie, ne rougit point d'aller serrer la main à ce vil flibustier dont la politique faisait usage « *for all kind of dirty business* » comme s'exprimait un grand journal de Londres !

Voilà, en passant, un spécimen de cette politique à laquelle on a donné depuis longtemps le nom de *fidus puicæ*.

Bref, elle a joué un rôle dont elle se repentira tôt ou tard amèrement, et que l'histoire impartiale jugera sévèrement.

Enfin, qu'a-t-elle fait de la pauvre Irlande ? que fait-elle des Indes ? qu'a-t-elle fait des Acadiens ? que n'eut-elle pas fait des Canadiens, sans la crainte des États-Unis ?

Il serait facile de poursuivre cette énumération ; mais, à quoi bon ? que l'on consulte l'histoire, et que l'on juge.

Non, à tous les points de vue, le *Franç* n'a rien à envier au *Saxon*. C'est ce que j'ai voulu montrer avec tous les égards possibles ; qui pourra me le reprocher avec justice ?

J'ai dit.

Sur ce, l'am B. se retira en silence ; c'était déjà beaucoup de gagné. A vous, maintenant, cher Député, de dire votre mot *pro* ou *con*.

En attendant : Adieu tout de bon.

Vale.

* * *

EXTRAIT DE LA « CORRESPONDANCE » A LAQUELLE ON FAIT
ALLUSION DANS LES « LETTRES A UN DÉPUTÉ. »

Le *Député Correspondant* commence par attaquer vivement la *Gazette de Joliette* qui, dit-il, après je ne sais combien de soubresauts, a fini, *elle aussi*, par se faire programmististe ; il lui reproche amèrement ses *intrigues*, ses *duperies*, sa *conversion simulée*, « en n'acceptant le programme que pour l'adapter aux exigences étroites d'une *petite faction* de la représentation. » (lisez, les conservateurs.) Puis il tombe libéralement sur les écrivains catholiques qui ont refusé leurs hommages au Ministère *rouge-grit* dont il s'est fait le dévoué serviteur. Je cite textuellement, en soulignant certains passages, suivis d'un petit commentaire. Voici la crème de la « Correspondance. »

« Nous avons, par le temps qui court, affaire à une *catégorie* « de *théoriciens de levée volée* dont nous admirons franchise-
« ment les grandes conceptions et les superbes raisonnements.

« Rien ne cloche, bien sûr, dans l'alignement de leurs périodes
« comme dans leurs méthodes d'argumentation. Seulement
« ceux qui voudraient atteindre le noble but vers lequel tendent
« ces *théoriciens*, s'en trouvent bien empêchés, parce qu'ils ne peu-
« vent les *faire consentir* à ce qu'on les amène dans le *domaine*
« *pratique* »

(À savoir à s'allier avec les *rouges-grits* et la *Franco-maçonnerie*.)

« Tout *moyen* adopté, de bonne foi, pour réaliser l'*idéal*, est
« traité par eux comme une tentative sacrilège. »

Pour ce Député libéral, inviter ses collègues à ne pas violer les droits de la Vérité et de la Justice, c'est prêcher l'*idéal* ! Le *moyen adopté*, c'est une alliance anti-chrétienne et anti-nationale !

« C'est une *affaire admise* que la société actuelle est sur une

« pente dangereuse ; qu'elle dévie du chemin de la justice et de la vérité. »

Nous ferons grâce au lecteur du passage nébuleux—aussi peu français par la pensée que par le style—où il est question de *harpommer* la société « afin qu'elle ne roule pas davantage dans l'abîme. »

« Voilà comment ces beaux *déclamateurs* appellent fidélité « inébranlable aux principes, une confession *hargneuse* et *stérile* « de la vérité, avec défense formelle à quiconque d'oser *prendre* « les *moyens* de la faire accepter dans le domaine des faits. « Dans le travail de leur pensée, ils ont calculé que la société « devait s'abîmer *afin* de se relever de sa chute régénérée comme « par enchantement, avec des hommes *parfaits* pour chefs, une « politique *impeccable*, et des institutions qui n'auraient plus « rien de l'instabilité humaine »

« Nous pensons que...nous devons travailler à la régénération « de la société..... suivant les *moyens* et avec les *ressources*..... « à notre disposition ;..... que ceux qui mettent à contribution « leur temps et leurs facultés font une œuvre aussi *méritoire* que « ceux qui, se tenant sur les hauteurs, lancent de belles maximes « au firmament, et ne constatent le travail des autres que pour « le condamner amèrement, *dénaturer* et critiquer les *motifs* qui « l'inspirent, et pour refuser de reconnaître le *véritable but* vers « lequel il tend. »

Toute cette indignation « parlementaire » est fort curieuse. Elle serait même amusante, si l'on pouvait oublier tout ce qui a été écrit dans le journal dont le Député-correspondant est devenu le Rédacteur-en-chef.

Qui ne se rappelle la politique échevelée de ce journal, dont l'unique fonction devait être de défendre les intérêts religieux

Qui ne sait qu'il est devenu, dans ces dernières années, partisan *ultra* d'une politique tellement anti-conservatrice qu'elle lui a valu les sympathies de la presse radicale qu'il avait combattue précédemment ?

Qui peut ignorer que cette politique a abouti à une alliance intime avec le parti *rouge-grit*, qu'il condamnait jadis, jusqu'au jour néfaste où il fit l'étonnante découverte que feu Sir George n'était qu'un *traître* ! qu'il fallait abattre à tout prix.

Or, voici que le nouveau Rédacteur-en-chef vient, lui aussi, de faire une découverte.

A peine est-t-il entré dans la Chambre que ses yeux s'ouvrent à la lumière qui rayonne, avec tant d'éclat, autour du Banc Ministériel. Bientôt il découvre *sur les hauteurs, une catégorie de théoriciens de haute volée, composée de déclamateurs occupés à lancer de belles maximes au firmament !*

Or, comme ces maximes ne cadrent pas avec les maximes libérales du parti *rouge-grit*, il se hâte de signaler ce danger, et se met à composer cette plantureuse « Correspondance » contre les *théories idéales* des écrivains conservateurs.

Chacun sait quel fut son succès, et quel titre lui valut sa merveilleuse découverte.

Mais, que penser de la doctrine de ce Rédacteur-en-chef qui parle d'une *confession hargneuse et stérile de la Vérité* ?

Voilà une manière de s'exprimer qui sent l'odeur moisie du défunt journal l'*Ordre*, avec lequel ce député libéral a eu jadis des accointances intimes.

Que penser de ce Rédacteur-en-chef écrivant gravement une pareille platitude ?

Toute confession de la vérité n'est-elle pas un hommage de

l'intelligence éclairée par une clarté surnaturelle ? n'est-elle pas une soumission de l'âme à l'autorité divine d'où procède toute vérité ?

La conséquence nécessaire de cette confession de la vérité, n'est-elle pas d'établir l'âme dans le vrai, de fortifier la conscience dans le bien ? Or, comment une telle confession peut-elle être *hargneuse et stérile* ?

Et puis, admirez la logique de ce docte libéral ! Il se moque de cette confession de la vérité, selon lui *hargneuse et stérile*, et pourtant il se fâche contre ces *beaux déclamateurs*, qui, dit-il, lui font « une défense formelle d'oser prendre les moyens de la faire accepter dans le domaine des faits ! »

Pourquoi vouloir la faire *accepter*, si elle est *hargneuse et stérile* ? de quelle utilité peut-elle être dans le *domaine des faits* ?

Et puis, qui a jamais fait une telle défense ?

Encore si le Rédacteur-en-chef eût parlé d'une profession de foi politique, on eût compris qu'elle pouvait être *hargneuse et stérile* ; et cela d'autant plus facilement qu'il en a donné lui-même plus d'un illustre exemple ; mais une confession de la vérité ! *visum tenentis*. Ailleurs le Rédacteur-en-chef déclare avoir admiré les *grandes conceptions et les superbes raisonnements de la catégorie des théoriciens* ; il trouve que « rien ne cloche dans l'alignement de leurs périodes comme dans leur mode d'argumentation. »

Eh bien ! avec un si bon gout, n'est-il pas regrettable qu'il en ait si peu profité ? car, il faut bien l'avouer, tout *cloche* dans sa « Correspondance » où il n'y a ni grandes conceptions, ni superbes raisonnements, ni périodes bien alignées, ni même aucune méthode d'argumentation. Et pourtant si la rumeur dit vrai, ça

devait être *un article soigné*, comme s'exprimait certain partisan qui l'attendait avec impatience, non comme censeur, mais comme admirateur.

Il Pavait annoncé à quelques amis comme devant écraser certains journaux conservateurs de Montréal, des Trois-Rivières, et de Québec.

Hélas ! quelle déception !

Qui sait si le rusé Député n'a pas voulu nous donner un spécimen d'une « confession hargneuse et stérile » ? en quoi, rendons-lui cette justice, il a passablement réussi. Peut-être n'était-ce pas son coup d'essai ?

A mon avis, le Rédacteur en-chef ferait sagement de consulter la grammaire et le dictionnaire pour y apprendre la valeur des termes extra-parlementaires ; et de repasser le catéchisme pour s'assurer du vrai sens de ces mots : « *confession de la vérité*. »

Assurément cette étude lui serait plus profitable que de composer péniblement des phrases pâteuses contre la « catégorie des théoriciens de haute volée. »

Sa « Correspondance » prouve qu'il a beaucoup appris à l'école *rouge-grite* ; mais comment lui a-t-on laissé ignorer que la *catégorie* n'aime pas à rester en demeure avec ceux qui lui font l'honneur de s'occuper d'elle ?

N'eut-on pas dû lui dire, lui apprendre qu'elle tient si peu au monopole de sa *haute volée*, qu'elle est toujours disposée à la donner généreusement à qui sait la mériter ?

N'eut-on pas dû le prévenir que *ces beaux déclamateurs* savent, au besoin, descendre des *hauteurs* dans le *domaine pratique* pour y lancer leurs *maximes* ailleurs qu'au firmament ?

Il le sait maintenant, quoiqu'un peu tard ; mais, en fera-t-il son profit ?

